

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
6^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1977-1978

COMPTE RENDU INTEGRAL — 6^e SEANCE

1^{re} Séance du Mercredi 19. Avril 1978.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

1. — **Rappel au règlement** (p. 1219).
MM. Hamel, le président.
2. — **Politique générale.** — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 1220).
M. Barre, Premier ministre.
MM. Debré,
Mitterrand,
Chinaud,
Ballanger,
Royer.
Renvoi de la suite du débat.
3. — **Ordre du jour** (p. 1240).

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à quinze heures.

le président. La séance est ouverte.

— 1 —

RAPPEL AU RÈGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Hamel, pour un rappel au règlement.

M. Emmanuel Hamel. Monsieur le président, vous nous avez demandé de fonder très strictement nos rappels au règlement sur les dispositions réglementaires qui nous régissent. Le mien s'appuie sur l'article 19 dont l'alinéa 2 dispose :

« Les groupes se constituent en remettant à la présidence une déclaration politique signée de leurs membres, accompagnée de la liste de ces membres et des députés apparentés et du nom du président du groupe. Ces documents sont publiés au Journal officiel. »

La dernière phrase de l'alinéa est importante. En application de ces dispositions, nos collègues du groupe socialiste (*Exclamations sur les bancs des socialistes*), comme d'ailleurs ceux de tous les groupes de l'Assemblée, ont déposé une déclaration politique, parue au feuilleton n° 2, le 4 avril.

M. Alain Bonnet. Ce n'est pas un rappel au règlement !

M. Emmanuel Hamel. Or le feuilleton n° 5, daté du 18 avril, comporte un erratum qui introduit des modifications très importantes dans la déclaration précitée.

Je pose donc la question suivante. (*Protestations sur les bancs des socialistes.* — *Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

L'erratum sera-t-il, comme il se doit, publié au Journal officiel, afin que nos compatriotes soient avertis des changements de cap du groupe socialiste en une seule semaine ? (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Alain Bonnet. Ce n'était pas un rappel au règlement !

M. le président. Monsieur Hamel, l'erratum a été publié au Journal officiel d'hier matin. (*Exclamations et rires sur les bancs des socialistes.*)

2 —

POLITIQUE GENERALE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur sa politique générale et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Raymond Barre, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs, le peuple français a, le 12 et le 19 mars dernier, exprimé son choix. Il l'a fait sans équivoque, en participant massivement aux élections législatives. Il l'a fait avec raison et bon sens.

Il a montré son attachement à nos institutions. Il s'est rassemblé autour du Président de la République et du Gouvernement, comme il l'a toujours fait, dans les moments décisifs, sous la V^e République, tant il est vrai que notre pays n'a d'autre recours que ses institutions légitimes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Le peuple français a choisi ses députés de telle sorte qu'une majorité solide puisse soutenir l'action du Président de la République et de son gouvernement.

Conscient des difficultés auxquelles notre pays doit faire face, il s'est prononcé pour l'effort au service du redressement de notre économie; mais il a aussi marqué son aspiration au renouveau politique et social, en même temps que son attachement aux libertés et à la justice.

Le Président de la République a demandé au gouvernement qu'il vient de nommer de « s'attaquer en profondeur aux vrais problèmes de notre pays et de faire des années à venir une période d'intense progrès pour la France ».

M. Alain Bonnet. Enfin !

M. le Premier ministre. Dans l'action qu'il va conduire, le Gouvernement entend établir une étroite collaboration avec l'Assemblée nationale.

Il compte sur les formations de la majorité pour soutenir résolument et pour contrôler positivement cette action. Puis-je leur demander plus particulièrement de maintenir entre elles pendant cette législature l'esprit de loyauté réciproque et d'unité, dont elles ont fait preuve pendant la période électorale et qui a été le principal facteur de leur succès? Leurs électeurs ne comprendraient pas que des tensions et des querelles compromettent les chances que donne au pays l'existence d'une majorité large et cohérente. Le Gouvernement, pour sa part, entend agir avec sa majorité, non pas contre elle, non pas sans elle.

Il n'aura pas d'autre souci — je vous en donne l'assurance — que de préserver et de fortifier l'entente majoritaire. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Alain Bonnet. Le R. P. R. n'est pas pleinement d'accord !

M. le Premier ministre. Que les députés de l'opposition sachent que le Gouvernement, qui respecte leurs convictions, ne sera pas indifférent à leurs critiques et à leurs avis, car ils sont, eux aussi, les élus de la nation. Il s'efforcera, pour ce qui le concerne, de contribuer à cette « cohabitation raisonnable » que le chef de l'Etat a souhaité voir s'établir entre la majorité et l'opposition. Il souhaite faire régner dans notre pays le climat de tolérance et l'esprit de dialogue nécessaires à la vie démocratique.

Mesdames, messieurs, dans le monde redoutable et implacable où nous vivons, le devoir du Gouvernement et celui de tous les Français sont d'assurer l'indépendance de la France et de maintenir son rôle et son rang. Tel est notre grand dessein national, tel est celui du Gouvernement.

Autour de ce grand dessein doivent s'ordonner, d'une part, la politique étrangère et la politique de défense qui l'expriment; d'autre part, la politique économique, la politique sociale et l'or-

ganisation des rapports entre l'Etat et les citoyens, qui en conditionnent la réalisation parce qu'elles assurent la vigueur et l'unité de la nation. L'action du Gouvernement sera fidèle au programme de Blois élaboré avant la consultation électorale à la demande du Président de la République, pour qu'il puisse constituer « l'engagement de ce qu'un gouvernement peut faire de précis pour améliorer le sort des Français ». Ainsi cherchons-nous à apporter aux problèmes qui se posent à notre pays une réponse réaliste et conforme aux aspirations des Français, tout en proposant une ambition à la France.

M. Alain Bonnet. Toujours les mêmes phrases !

M. le Premier ministre. Le pays connaît et approuve dans sa très large majorité les objectifs de notre politique étrangère définis par le Président de la République.

La France entend maintenir et développer des relations confiantes avec tous les pays du monde, dans le souci de la dignité et de la personnalité des Etats.

La France est attachée à la détente internationale. Elle a développé avec l'Union soviétique et les pays de l'Est une politique fructueuse d'entente et de coopération. Elle n'a cessé depuis 1964 d'intensifier des relations de tous ordres avec la République populaire de Chine.

Nous avons de la détente une conception globale et indivisible. Nous pensons qu'elle doit se fonder sur un dialogue entre Etats indépendants et souverains. En dépit de déceptions récentes, qui ont été légitimement ressenties, nous entendons la poursuivre, car il n'y a pas d'alternative acceptable pour l'humanité. Mais nous le ferons avec rigueur et exigence, notamment pour ce qui concerne les libertés fondamentales et les droits de l'homme auxquels notre pays est séculairement attaché. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

La France s'efforcera de proposer des solutions raisonnables et efficaces aux problèmes qui affectent, à un titre ou à un autre, la communauté internationale, qu'il s'agisse du déséquilibre entre pays industrialisés et pays en développement, que le dialogue Nord-Sud doit, dans les enceintes appropriées, s'efforcer de réduire; qu'il s'agisse de l'approvisionnement en énergie, qui impose le recours accru à l'énergie nucléaire sans que soit pour autant favorisée la prolifération de l'arme atomique; qu'il s'agisse de la course aux armements, dont l'arrêt, puis le renversement feront l'objet de propositions que le Président de la République présentera lui-même devant l'Assemblée extraordinaire des Nations Unies; qu'il s'agisse du Moyen-Orient, où la France souhaite que la paix se rétablisse grâce à un règlement global dont elle a, à maintes reprises, indiqué les principes qui lui paraissent fondamentaux.

Fidèle à ses amitiés, notre pays développera avec chaleur les rapports de coopération privilégiée qu'il entretient, à leur demande, avec les nations qu'il a conduites à l'indépendance. Celles-ci peuvent compter sur son entier concours.

Fidèle à ses solidarités naturelles, la France contribuera activement au progrès de la Communauté européenne pour qu'elle soit une zone d'échanges libres, de croissance équilibrée et de stabilité monétaire.

Nous souhaitons une Europe confédérale, où le Conseil européen fixe les orientations de la Communauté dans le respect de la souveraineté des Etats et où l'Assemblée, dont les compétences ont été définies par le traité de Rome, et qui sera élue en 1979 au suffrage universel, donne aux peuples de la Communauté la possibilité de participer plus activement à la grande œuvre que constitue l'édification de l'union européenne.

Les relations de coopération et d'amitié entre l'Allemagne fédérale et la France restent, aux yeux du Gouvernement, la pierre angulaire de cette union et nous nous réjouissons de leur sincérité et de leur qualité.

La politique étrangère que la France mène au service de la coopération, de l'équilibre et de la paix ne se dissocie pas de sa politique de défense. Celle-ci est fondée sur le respect de nos alliances, sur l'indépendance de nos moyens militaires et sur le caractère irréversible de notre retrait des organisations militaires internationales intégrées.

En ce qui concerne nos propres forces, il doit être clair, une fois pour toutes, et en dépit d'étranges procès d'intention, que les efforts tendant à la réalisation de nos priorités de défense

seront conduits avec persévérance, sans jamais abaisser notre garde. Nos forces nucléaires seront maintenues au niveau d'efficacité et de crédibilité nécessaires. Nos autres forces, et notamment notre marine de surface, seront renforcées et modernisées. Elles constituent en effet le complément indispensable de notre force de dissuasion et doivent nous permettre de faire face aux responsabilités étendues de la France dans le monde. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Notre volonté en matière de défense s'est inscrite dans la loi de programmation militaire. Les budgets établis depuis le vote de cette loi ont mis en œuvre, en dépit des difficultés économiques et financières, les dispositions que cette loi contenait. Sa mise à jour donnera lieu, dans le courant de la présente législature, à un débat au Parlement. Elle devra tenir compte, non seulement de données économiques et financières, mais aussi de l'évolution des priorités politiques et des acquis scientifiques, techniques et industriels.

Ainsi la loi de programmation constituera-t-elle, sous le contrôle du Parlement, un indicateur permanent et réaliste de l'accroissement de notre capacité de défense, preuve de notre volonté d'indépendance.

La France ne pourra cependant préserver son indépendance, si son économie demeure fragile et vulnérable.

Pour faire face aux profonds changements qui se sont produits au cours des dernières années dans le monde, il n'est pas pour nous d'autre loi que la loi de l'effort. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur quelques bancs du rassemblement pour la République.*)

Que personne ne s'y trompe ! Nous avons pu, dans des circonstances difficiles, arrêter les évolutions très préoccupantes qui se manifestaient dans notre économie à la fin de l'été 1976 ; nous avons pu amorcer le redressement économique et financier du pays en évitant la récession et l'amputation du pouvoir d'achat des Français, ce qui ne s'est pas produit dans d'autres pays. Mais la tâche qui reste à accomplir est encore considérable.

Nous avons non seulement à éliminer le virus inflationniste qui mine notre économie, mais encore à adapter la France aux nouvelles conditions de l'économie internationale.

Nous avons à le faire dans une conjoncture internationale peu satisfaisante. En Europe et dans le monde, la croissance reste et restera encore faible et les facteurs de hausse des prix sont loin d'être maîtrisés dans de nombreux pays.

L'instabilité monétaire internationale, provoquée par l'affaiblissement du dollar, compromet ici la reprise de l'activité économique, là, les progrès dans la lutte contre l'inflation.

La hausse du prix du pétrole est une épée de Damoclès qui menace les pays qui, comme le nôtre, doivent importer ce produit indispensable au fonctionnement de leurs économies.

Dans de telles conditions, la coopération internationale doit s'intensifier sur les plans économique, commercial, monétaire et financier. La France apportera son entier concours à tout ce qui pourra être fait en ce sens, tant au plan européen qu'au plan international.

Mais nous ne devons pas nous en remettre à autrui du soin de résoudre nos problèmes. Nous compterons d'autant plus dans le monde que nous aurons d'abord compté sur nous-mêmes, c'est-à-dire remis nous-mêmes en ordre nos affaires. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Murmures sur les bancs des socialistes.*)

Les objectifs du Gouvernement sont de parvenir, d'ici à 1980, au rétablissement durable de nos grands équilibres, de renforcer notre appareil de production, de mener une politique vigoureuse d'aménagement du territoire.

Telles sont, en effet, les conditions à remplir pour offrir aux Français, et notamment aux jeunes, des emplois qui ne soient pas artificiels, mais sains, qui ne soient pas précaires, mais durables. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur quelques bancs du rassemblement pour la République. — Murmures sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Roger Duroure. Ce sera nouveau !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement poursuivra la politique de redressement mise en œuvre à la fin de 1976. Les principes de cette politique demeurent valables et devront donc

être respectés : maintenir un franc fort et stable ; modérer la progression de la masse monétaire conformément aux normes fixées ; éviter la détérioration des finances publiques par la maîtrise de la dépense et son redéploiement et limiter le déficit budgétaire, que nous acceptons pour soutenir la conjoncture à un montant tel qu'il puisse être financé par l'épargne sans recours à la création de monnaie ; ralentir la progression des revenus, tout en assurant le maintien du pouvoir d'achat des Français.

C'est en appliquant avec continuité ces principes que nous pourrions obtenir une réduction progressive de la hausse de nos prix. Nous n'échapperons pas à des ajustements de prix provoqués par l'augmentation nécessaire des tarifs publics, par l'élimination par étapes des montants compensatoires dans le domaine agricole, par la remise en ordre de nos prix industriels, déjà entreprise dès 1977 dans le cadre des engagements de modération des prix. Ces ajustements sont indispensables à l'assainissement de notre économie. Ils se répercuteront certes sur l'indice des prix, mais l'apurement de notre situation s'effectuera dans un contexte où les facteurs profonds de l'inflation sont désormais contrôlés et il permettra à terme une décélération sensible de nos prix.

Le rétablissement de ses grands équilibres permettra à l'économie française de retrouver un rythme de développement satisfaisant et régulier. Le Gouvernement recherchera la croissance la plus élevée possible, c'est-à-dire la croissance compatible avec le retour à l'équilibre de notre balance des paiements. Il le fera en soutenant la consommation, en stimulant l'investissement, en favorisant l'essor de nos exportations.

Je confirme, dans cet esprit, le plafonnement à leurs taux actuels, en 1978 et 1979, de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de la taxe sur la valeur ajoutée et des taux de cotisations sociales.

La levée des incertitudes politiques qui pesaient lourdement sur notre activité économique nous permet d'espérer, pour les mois à venir, un dégel des décisions des agents économiques et une amélioration progressive de notre situation.

Mais nous devons aussi accorder une particulière importance au renforcement de notre appareil de production. Notre potentiel de développement est important. Nous devons le mettre en valeur en refusant l'immobilisme et l'isolement. Nous le ferons dans le cadre de notre planification en procédant, dès 1978, à une révision du VII^e Plan.

Richesse traditionnelle de la France, l'agriculture est une de nos chances pour l'avenir. Une loi-cadre d'organisation et d'orientation de l'agriculture sera immédiatement préparée en concertation avec les organisations professionnelles. Elle aura pour objet d'améliorer la compétitivité de notre agriculture, de développer nos industries de transformation et d'accroître nos exportations agro-alimentaires. Elle traitera, notamment, des problèmes fonciers qui constituent un handicap pour les jeunes agriculteurs. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Sur le plan européen, le Gouvernement est déterminé à mettre fin aux distorsions de concurrence dont notre agriculture est victime du fait des anomalies de prix, du mode de calcul et du niveau des montants compensatoires. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur divers bancs du rassemblement pour la République.*)

Il s'attachera avec la même détermination à obtenir l'amélioration des règlements concernant les productions méditerranéennes et à éviter aux agriculteurs des régions concernées tout préjudice du fait d'un nouvel élargissement du Marché commun.

M. Christian de la Malène. Très bien !

M. le Premier ministre. Pour ce qui concerne l'énergie, pétronons-nous d'une idée simple : la crise de l'énergie n'est pas derrière nous, elle est devant nous.

La France a déjà adopté une politique vigoureuse de réduction de notre dépendance énergétique. Les économies d'énergie seront accrues, l'exécution du programme électro-nucléaire sera poursuivie sans défaillance, les énergies nouvelles seront systématiquement développées. Il s'agit d'un enjeu national vital. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

La concurrence intérieure et extérieure doit être désormais la loi fondamentale de notre activité industrielle. Certes, il ne s'agit pas de nous prêter à n'importe quelle forme de concurrence dérégulée. La France a montré, l'an dernier, qu'elle savait et pouvait s'opposer à de telles menaces. Notre attitude ne se modifiera pas : oui à la concurrence internationale, non à ses excès. Nous sommes prêts à accepter les règles qui définissent sur le plan international une croissance ordonnée des échanges. Mais, pour en tirer profit, nous devons restructurer et développer notre industrie.

Des branches industrielles importantes — la précédente assemblée avait été saisie de certains problèmes — doivent retrouver des structures concurrentielles pour assurer leur avenir.

Des entreprises en difficulté doivent saisir des chances nouvelles en se réorganisant et en renouvelant, le cas échéant, leurs dirigeants. (*Murmures sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Les moyens considérables consacrés à maintenir en vie des installations industrielles sans avenir seront mieux utilisés à stimuler l'essor d'activités nouvelles, capables d'offrir des emplois plus sûrs et plus durables. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

L'intérêt de nos travailleurs et de nos régions n'est pas de prolonger à n'importe quel prix le passé, mais de construire l'avenir.

L'industrie française trouvera force et dynamisme, grâce d'abord à des actions spécifiques d'adaptation et de développement industriel et technologique, conduites dans le cadre de contrats de croissance. Elle bénéficiera surtout d'actions générales, assurant le retour progressif à la vérité et à la liberté des prix industriels. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.* — *Exclamations sur plusieurs bancs des socialistes.*)

Le Gouvernement, mesdames, messieurs les députés, est décidé à rétablir progressivement, mais de façon irréversible, la liberté des prix industriels. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.* — *Exclamations sur plusieurs bancs des socialistes.*)

M. Alain Bonnet. C'est un aveu !

M. Jean-Pierre Chevènement. La liberté du profit !

M. Robert-André Vivien. L'opposition est contre les libertés, on le sait ! (*Rires et applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.* — *Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le président. M. le Premier ministre a la parole et lui seul.

M. le Premier ministre. Le retour à la liberté des prix ne peut cependant signifier l'acceptation de tous les laxismes. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Alain Bonnet. Tout de même !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement pratiquera donc une politique vigilante en matière de crédit, contrairement à certains espoirs, en matière de finances publiques et de change ; il développera sans relâche la concurrence intérieure et internationale ; il réduira simultanément les aides de l'Etat.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement mettra à l'étude un projet de loi tendant à substituer à l'ordonnance de 1945 sur les prix une législation mieux adaptée à une économie moderne et ouverte. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République.*)

De même les entreprises nationales doivent fixer des tarifs qui assurent leur équilibre financier, sous réserve des obligations que l'Etat leur impose ou des charges sociales héritées du passé. Mais, ici encore, la vérité des tarifs ne doit pas dispenser d'une gestion rigoureuse.

Les chefs d'entreprises privées ou publiques ont pour responsabilité permanente de maîtriser l'évolution de leurs coûts de production. Ils doivent arrêter leurs programmes d'investissement en fonction de considérations économiques, plutôt que d'ambitions purement techniques. Ils ne doivent pas considérer l'augmentation des prix et des tarifs comme le moyen normal de surmonter leurs difficultés, aux dépens des consommateurs et de la valeur de la monnaie.

La politique que le Gouvernement entend mener à l'égard des prix industriels et des tarifs publics ne procède pas de ce que l'on appelle ici ou là, en croyant faire preuve de vues avancées, de perlinence et de sagacité, un « libéralisme dépassé ». Elle puise, au contraire, son inspiration dans les exigences d'une économie moderne de concurrence, dont le respect a permis à d'autres pays d'obtenir à la fois une industrie puissante, une forte compétitivité dans les échanges internationaux et un taux d'inflation inférieur au nôtre. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Le retour à la liberté des prix industriels aura pour effet de mettre un terme à l'endettement excessif des entreprises et de restaurer l'autofinancement. Il contribuera ainsi à la reprise nécessaire de l'investissement. Mais, pour assurer le financement d'investissements nouveaux, il est également indispensable d'accroître les fonds propres des entreprises.

M. Didier Julia. C'est vrai.

M. le Premier ministre. A cet effet, le Gouvernement proposera la création de deux instruments nouveaux : l'action de préférence, sans droit de vote, bénéficiant d'un droit à dividende prioritaire, et le prêt subordonné du Fonds de développement économique et social, créance de dernier rang, qui peut être considéré comme des fonds propres pour l'entreprise.

Afin d'orienter davantage l'épargne vers le financement des activités productives...

M. Alain Bonnet. Et l'indexation ?

M. le premier ministre. ...le Gouvernement organisera une détaxation de l'épargne investie en actions et révisera la hiérarchie des taux d'intérêt en faveur de l'épargne à long terme. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Par ailleurs, le Gouvernement adoptera avant l'été un ensemble de mesures destinées à stimuler la création d'entreprises dans le secteur productif. Il aidera en particulier les jeunes à rassembler les moyens financiers leur permettant, comme tant d'eux le souhaitent, de s'installer à leur compte. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Nous devons enfin exploiter notre potentiel scientifique et technique en fonction des données nouvelles du monde. Il ne s'agit pas de sacrifier les valeurs de la recherche fondamentale, mais il est désormais indispensable qu'en France les moyens très importants que la collectivité accorde aux chercheurs servent encore davantage les desseins de notre développement économique, comme c'est le cas chez nos concurrents les plus avancés.

Le Gouvernement continuera à accorder une attention particulière aux entreprises petites et moyennes de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

M. Alain Bonnet. Combien y a-t-il eu de faillites ?

M. le Premier ministre. De ces entreprises dépend largement la capacité d'adaptation de notre économie. Elles sont appelées, dans les prochaines années, à jouer un rôle croissant pour l'emploi et l'exportation. L'Etat cherchera à compenser certains handicaps auxquels leur taille les voue trop souvent. Il veillera en particulier à leur éviter l'application de mesures générales qui compliqueraient leur gestion et alourdiraient leurs coûts de production.

Le renforcement de notre appareil productif, le souci d'une meilleure utilisation de nos ressources, d'une répartition mieux équilibrée de l'emploi et d'une plus grande harmonie de la vie

sociale doivent constituer, au cours des années à venir, une source d'impulsion nouvelle pour la politique d'aménagement du territoire.

Cette politique a un volet industriel : le tissu économique de nos régions doit être renforcé par des conversions comportant les implantations industrielles et les équipements publics appropriés.

Mais elle doit s'enrichir d'une action de rénovation de la France rurale...

M. Alain Bonnet. Avec le départ des agriculteurs !

M. le Premier ministre. ... qui maintienne ou assure le peuplement de certaines régions et qui réponde aux aspirations des Français pour une meilleure qualité de vie. (*Applaudissements sur divers bancs de l'union pour la démocratie française.*)

En outre, le rôle des régions doit s'accroître dans l'ordre économique, scientifique et culturel. La décentralisation indispensable des institutions financières et des administrations...

M. André Labarrère. La proportionnelle !

M. le Premier ministre. ... constituera un facteur essentiel d'animation de la vie régionale.

La mer ouvre enfin à notre pays un champ nouveau d'activité. (*Exclamations et rires sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Raoul Bzyou. Pour les éboueurs !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues, écoutons M. le Premier ministre.

M. André Labarrère. C'est de l'humour noir !

M. le Premier ministre. Je constate que certains esprits subtils confondent les phénomènes accidentels et les tendances à long terme. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

La mer, dis-je, ouvre enfin à notre pays un champ nouveau d'activité.

La mise en œuvre sur les côtes et jusqu'à 200 milles d'une politique de protection et d'exploitation de nos ressources côtières et maritimes sera assurée par la création d'une mission interministérielle chargée de la coordination des actions en mer des diverses administrations. (*Murmures sur les bancs des socialistes.*)

M. Jean-Pierre Chevènement. Efficace !

M. le Premier ministre. Je ne voudrais pas oublier que l'aménagement du territoire concerne aussi nos départements et territoires d'outre-mer. Les efforts déjà entrepris seront poursuivis dans nos départements d'outre-mer pour créer des emplois et pour rapprocher le niveau de vie de leurs habitants de celui de la métropole. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Dans les territoires d'outre-mer, les ressources naturelles seront systématiquement développées.

Toutes les actions que je viens d'évoquer impliquent une profonde transformation des structures et des comportements. Elles sont indispensables si nous voulons éviter une aggravation de notre situation, si nous voulons doter notre économie de la vigueur qui lui est nécessaire, non seulement pour affronter la concurrence internationale, mais aussi pour mettre en œuvre une politique de progrès et de solidarité au service de la justice sociale.

La politique sociale que le Gouvernement entend conduire s'inspirera d'une double volonté : pratiquer une large concertation avec les organisations professionnelles et syndicales ; favoriser les négociations sur certaines questions qui intéressent plus directement les partenaires sociaux et qui engagent leur responsabilité.

J'ai regretté dans le passé qu'une concertation et des négociations plus étendues n'aient pas été possibles. Mais je ne saurais oublier que certaines organisations syndicales ont concouru en 1977 à maintenir la politique contractuelle. Je me réjouis qu'aujourd'hui des circonstances nouvelles laissent augurer un dialogue social plus large.

Ce dialogue doit tenir compte des rôles respectifs et des responsabilités différentes des partenaires sociaux et de l'Etat. Est-il, en outre, besoin de rappeler qu'une politique sociale efficace ne consiste pas à distribuer plus que ce que l'on produit et à compromettre par des générosités à court terme un progrès social véritable et durable ? (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République.*)

Le Gouvernement, pour sa part, développera sa politique sociale selon quatre axes : une politique active de l'emploi ; une politique de solidarité en faveur des titulaires de revenus modestes et des familles ; une politique contractuelle élargie entre l'Etat, les organisations professionnelles et les syndicats ; enfin, un renouveau de la participation.

Aujourd'hui plus que jamais, le niveau et la stabilité de l'emploi dépendent de la capacité d'investir, d'entreprendre, d'innover et d'exporter. La politique économique du Gouvernement a pour objet de renforcer l'ensemble de ces capacités. Mais elle ne suffira pas à résoudre les difficiles problèmes de l'emploi auxquels notre pays aura à faire face au cours de ces prochaines années, pendant lesquelles la croissance économique restera plus modérée que par le passé pour des raisons principalement internationales. Une politique active de l'emploi est donc nécessaire pour créer des emplois, pour faciliter l'accès des jeunes à un métier, pour développer de nouvelles formes de travail.

L'emploi des jeunes reste, pour le Gouvernement, la priorité. L'éducation, puis la formation professionnelle achevée ou prolongée la scolarité doivent y contribuer. Le Gouvernement présentera très prochainement au Parlement un projet de loi portant exonération de la moitié des charges sociales pour les petites et moyennes entreprises et pour les entreprises artisanales qui embauchent des personnels supplémentaires âgés de dix-huit à vingt-six ans. Certaines mesures, instituées l'an dernier au titre du pacte national pour l'emploi des jeunes, seront reconduites ou développées, comme les contrats emploi-formation. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur divers bancs du rassemblement pour la République.*)

Par ailleurs, les organisations professionnelles et syndicales seront invitées dans chaque branche d'activité, à élaborer des programmes facilitant et développant le travail à temps partiel, notamment pour les femmes désireuses de mieux concilier leur activité professionnelle et leur vie familiale. (*Applaudissements sur divers bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Ces mesures à effet immédiat ou rapide constitueront les premiers jalons de la politique active de l'emploi que le Gouvernement veut mettre en œuvre. Les autres modalités en seront définies après concertation avec les organisations syndicales et professionnelles intéressées.

En ce qui concerne les rémunérations, rien ne doit compromettre l'effort de modération indispensable qui a été entrepris en 1977 et qui a commencé à porter ses fruits. D'une manière générale, les rémunérations ne devront pas, dans leur ensemble, croître plus vite que les prix. La réduction de l'inflation et la compétitivité de notre économie dépendent du respect de ce principe qui permet cependant d'assurer le maintien du pouvoir d'achat. Mais, dans le même temps, une politique de justice sociale implique que des actions différenciées soient menées au profit des salariés les plus modestes et des ouvriers. C'est ainsi que de nouveaux progrès pourront être accomplis sur la voie de la réduction des inégalités. Toute autre méthode conduirait à figer ces inégalités et, l'inflation renaissant, à pénaliser, une fois de plus, les plus faibles.

M. Roger Duroure. Les profits pourront-ils augmenter plus vite que les prix ? (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. Monsieur Duroure, je vous en prie !

La parole est à M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Les modalités de cette politique ne seront arrêtées qu'au terme des consultations auxquelles je procède à l'heure actuelle. Je peux cependant déjà indiquer que le Gouvernement entend recommander, chaque fois que cela sera possible, le recours à des négociations entre organisations professionnelles et syndicales. La fixation de minima réels de rémunération par branches, la revalorisation des salaires des travailleurs manuels, l'ouverture de la carrière des ouvriers, une meilleure connaissance des salaires réellement perçus — ce qui fera disparaître certains tabous — me paraissent être les thèmes les plus importants pour des négociations portant sur les conditions de rémunération des travailleurs.

De ce point de vue, l'avenir industriel de notre pays restera médiocre tant que les jeunes Français continueront à se détourner du travail en usine et que la majorité de la population ouvrière éprouvera sa condition comme une faisceau de discriminations.

En attendant que les négociations portant sur ces divers thèmes aient abouti, le Gouvernement fera en sorte que la progression du S. M. I. C. soit plus rapide que celle de la moyenne des salaires : le relèvement du pouvoir d'achat du S. M. I. C. interviendra le 1^{er} mai, le 1^{er} juillet, conformément à la loi, et le 1^{er} décembre 1978.

M. Alain Bonnet. De combien sera-t-il ?

M. le Premier ministre. La famille est la cellule de base de notre société. (*Murmures et rires sur les bancs des socialistes.*)

M. René Feit. Cela vous fait rire, messieurs !

M. le Premier ministre. Il est triste de constater que de tels propos provoquent certaines réactions.

La famille, je le répète, est la cellule de base de notre société. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Robert Aumont. Nous n'avons jamais dit le contraire !

M. le Premier ministre. Elle assure la pérennité de la vie de notre nation, dont les perspectives démographiques sont aujourd'hui préoccupantes. Elle offre aux enfants un cadre privilégié d'éducation, de formation et d'épanouissement.

M. Alain Bonnet. C'est d'une banalité !

M. le Premier ministre. Elle est le lieu par excellence où les libertés individuelles peuvent s'exercer face au progrès de la socialisation dans notre vie quotidienne. (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.*) Elle est, dans une société où l'isolement et l'anonymat tendent à prévaloir, un centre de solidarité.

Aussi le Gouvernement accordera-t-il dans les prochaines années la priorité à l'aide aux familles, et notamment aux familles nombreuses. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Louis Mexandeau. C'est le programme commun !

M. le Premier ministre. Il le fera par une revalorisation régulière des prestations familiales, par l'institution, en 1979, d'un revenu familial minimum pour une famille de trois enfants et par la mise en place progressive d'un statut social de la mère de famille. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République.*)

Enfin, le Gouvernement poursuivra la revalorisation du minimum vieillesse et améliorera la situation des femmes isolées, notamment par l'institution d'un régime d'assurance-vie obligatoire pour les veuves.

Cet effort de solidarité en faveur des moins favorisés devra s'accompagner d'une progression moins rapide des revenus salariaux et des revenus non salariaux les plus élevés. La justice

sociale sera accrue par un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale et par la suppression d'avantages qui bénéficient principalement aux titulaires de revenus élevés. (*Murmures sur les bancs des socialistes.*)

Conformément à l'engagement pris dans le programme de Blois, le Gouvernement fera procéder à l'étude d'un prélèvement sur les grosses fortunes et communiquera au Parlement les conclusions de cette étude. (*Applaudissements sur divers bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Sur plusieurs bancs des socialistes. Plus fort ! Plus fort ! (*Rires sur les bancs des socialistes. — Protestations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. Mes chers collègues, nous ne jouons pas Homère. Nous sommes à l'Assemblée nationale. Je vous prie de faire preuve de réserve.

M. Alexandre Bolo. Les grosses fortunes gênent l'opposition !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre et à lui seul.

M. le Premier ministre. Afin de développer les relations contractuelles entre les organisations professionnelles, les syndicats et l'Etat, le Gouvernement renforcera les procédures de concertation. Le ministre de l'Industrie sera, en particulier, chargé de mettre en œuvre des mécanismes d'information des syndicats sur les perspectives d'évolution des diverses branches industrielles et sur les décisions de politique industrielle.

Par ailleurs, un projet de loi sera établi, après consultation des organisations intéressées, sur l'amélioration des procédures collectives de négociation, en ce qui concerne notamment le contenu et les conditions d'application des conventions collectives.

Enfin, le Gouvernement invitera les mêmes organisations à ouvrir des négociations sur l'aménagement de la durée et des conditions de travail ainsi que sur les moyens de faciliter la transition entre la vie active et la retraite.

Une nouvelle impulsion sera enfin donnée à la participation.

Le général de Gaulle avait naguère souligné la nécessité « d'un changement de condition morale, qui fasse de l'homme un responsable au lieu d'être un instrument », d'une organisation sociale nouvelle « où chacun serait un sociétaire en même temps qu'un employé ».

Le Président Giscard d'Estaing souhaite de son côté que la démocratie française devienne une « société de communication et de participation où l'individu puisse retrouver la dimension fraternelle qui est celle de sa chaleur et de sa solidarité ».

Ainsi s'explique que le Gouvernement comprenne désormais un département ministériel expressément chargé de la participation et un autre département ministériel responsable de la communication.

C'est à la réalisation patiente de la participation que doit se consacrer l'actuelle législature.

Le Gouvernement soumettra rapidement au Parlement des projets de lois assurant la représentation des cadres dans les conseils d'administration ou les conseils de surveillance des grandes entreprises et améliorant les dispositions des ordonnances de 1959 et de 1967 sur l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Le Gouvernement souhaite également l'adoption des textes déjà élaborés relatifs aux réformes dans les entreprises. Il demandera enfin aux organisations professionnelles et syndicales de rechercher les meilleures possibilités d'expression des salariés au niveau de l'unité de production.

Une société d'hommes libres et responsables, telle est l'aspiration qui se manifeste sous les formes les plus diverses dans la vie économique, sociale et politique de notre pays.

A quoi attribuer la vague associationniste, l'intérêt pour l'auto-gestion, l'action des mouvements écologistes, le ressentiment croissant contre la bureaucratie, la critique de l'Etat géant et omnipotent, sinon au désir et à la volonté des Français et des Françaises de décider à tous les niveaux de leurs conditions de vie ?

La France s'est modernisée et profondément transformée. Les progrès de l'instruction, de la formation et de l'information augmentent chez les individus le potentiel d'intelligence, d'invention et d'initiative. « A mesure qu'on a plus d'esprit, a écrit Pascal, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux ». L'art de la politique aujourd'hui consiste à laisser libre cours à cette diversité créatrice.

La liberté et la responsabilité ne sauraient se déployer sans sécurité. Dans un monde où l'insécurité et la violence sont la rançon payée à l'évolution de la société, le Gouvernement a le devoir d'assurer la protection des citoyens.

Nous devons renforcer la lutte contre la criminalité et le terrorisme. Et je voudrais ici exprimer au gouvernement et au peuple italiens les sentiments d'indignation et de profonde sympathie qu'inspirent à la France le tragique destin du président Aldo Moro et l'épreuve que la démocratie subit dans ce grand pays ami. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République, sur de nombreux bancs des socialistes et sur plusieurs bancs des communistes.)

Mettre en place des dispositifs assurant la tranquillité de ceux qui vivent dans nos villes et nos campagnes, protéger la jeunesse du danger de la drogue, respecter la sensibilité des enfants en leur évitant les incitations à la violence que contiennent certaines publications ou certains spectacles de télévision, telles sont les actions que le Gouvernement se propose d'intensifier (Applaudissements sur divers bancs de l'union pour la démocratie française) en partant de l'idée que la prévention est à long terme plus importante que l. répression. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Mais la sécurité des Français doit être assurée dans le respect scrupuleux des libertés. Le Gouvernement se tiendra strictement à cette règle. Il maintiendra l'indépendance des juges, à qui je rappelle que leur statut confère une éminente dignité mais aussi de grands devoirs. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Ainsi les citoyens pourront-ils assumer leurs responsabilités. Ils le feront d'autant mieux que leurs droits seront renforcés à l'égard d'une administration dont les agents remplissent avec compétence et dévouement un rôle essentiel dans l'organisation et le développement de notre société, mais dont l'action doit aujourd'hui revêtir des formes nouvelles.

Simplifier les procédures, alléger les formalités administratives, mieux informer les citoyens de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs, soumettre l'Etat débiteur au droit commun, tels sont en particulier les changements à apporter dans les relations entre l'Etat et les citoyens.

Mais le principal changement passe par un renforcement de la démocratie locale. Le Gouvernement soumettra au Parlement, d'ici à la fin de l'année, un projet de loi-cadre dont l'objet sera d'accroître l'autonomie de l'institution communale au sein de la République, d'améliorer les conditions d'exercice du mandat municipal et la promotion de la fonction publique communale.

M. Raouf Beyou. Il faut surtout prévoir des crédits !

M. le Premier ministre. En même temps, le régime fiscal et financier des communes sera modernisé. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)

M. Alain Bonnet. Et les départements, et les régions ?

M. le Premier ministre. Ainsi conduirons-nous une œuvre de décentralisation qui permettra à l'Etat de se consacrer pleinement à ses tâches essentielles et qui donnera aux collectivités locales le pouvoir réel de s'administrer elles-mêmes, aux citoyens celui de régler eux-mêmes leurs affaires.

M. André Labarrère. Une loi-cadre n'est jamais suivie d'effet ! (Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. le Premier ministre. Cet effort en faveur des collectivités locales contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Français. Dans les temps difficiles que nous traversons, il est en effet plus nécessaire que jamais d'accorder une importance accrue aux aspects qualitatifs de notre développement économique et social.

La charte nationale pour la qualité de la vie, élaborée à l'initiative du Président de la République, guidera la politique du Gouvernement dans les domaines de l'environnement, de l'éducation, de la culture et des loisirs. Ainsi la société française deviendra-t-elle plus unie et plus ouverte, plus forte et plus libre, en un mot plus humaine.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, les prochaines années offrent à la France une période particulièrement propice à l'action. L'horizon s'est éclairci. (Rires sur les bancs des socialistes.)

M. Alain Bonnet. Le coup passa si près...

M. le Premier ministre. De grandes tâches nous attendent. Il s'agit de faire de la France une nation moderne, solide, unie et respectée. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)

Le pays a clairement montré qu'il souhaitait la vérité dans la conduite de notre économie, la liberté dans l'approfondissement de notre démocratie, l'unité par la justice.

J'ai défini devant vous l'œuvre de longue haleine que nous entendons accomplir. La voie à suivre est encore parsemée d'obstacles. Mais, selon l'expression d'un de nos philosophes, « les obstacles sont des appels ».

Pour surmonter ces obstacles, pour adapter la France aux temps nouveaux, pour conduire avec vigueur le changement pour le progrès, le Gouvernement demande à l'Assemblée nationale son soutien.

Conformément à l'article 49, premier alinéa, de la Constitution, j'engage donc la responsabilité du Gouvernement sur la déclaration de politique générale que je viens de présenter à l'Assemblée nationale.

Votre vote positif aidera puissamment le Gouvernement à conduire sa politique au service des Français, dans le seul intérêt de la nation. (Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. Debré, premier orateur inscrit.

M. Michel Debré. Mes chers collègues, c'est une grande affaire qu'une législature qui commence.

Monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, c'est une grande affaire que d'être le premier gouvernement d'une législature.

La marque du régime parlementaire, c'est la responsabilité qui unit majorité et gouvernement. C'est de cette responsabilité qu'il convient, en ce jour, après votre déclaration, monsieur le Premier ministre, de prendre la mesure.

Une première remarque, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues : on disserte ici et là sur le mode de scrutin, et certains parlent d'en changer ; c'est vrai que l'on couvre volontiers de qualités le scrutin qu'on n'a pas et qu'on ne voit que les défauts du scrutin que l'on a. En fait, comme cela fut souvent décrit, le scrutin majoritaire a une vertu d'apaisement. Il aboutit en effet à un choix, à une décision, ce qui est l'essentiel en politique, choix, décision qui se traduisent par l'existence d'une majorité, expression de la volonté populaire pendant la durée de son mandat. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.)

Souvenez-vous toujours que c'est aux formations politiques à s'adapter à un scrutin qui permet de dégager une décision, c'est-à-dire une majorité, et que ce n'est pas au scrutin à s'adapter aux caractéristiques, aux aspirations ou aux combinaisons des formations politiques. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Il serait grave pour la V^e République de ne pas respecter cette réflexion que je livre à votre méditation.

Mes chers collègues, nous avons voulu devant l'électeur notre solidarité. Nous avons invité électeurs et électrices à mélanger leurs bulletins pour constituer une majorité. Que personne ne cherche d'autres combinaisons. On peut, certes, imaginer de graves circonstances qui imposeraient un consentement plus large, voire, pour un salut public, une véritable union nationale.

Mais vouloir, par des astuces secondaires, altérer l'expression du suffrage et chercher à diviser la majorité sur l'essentiel, ce serait, dès son début, condamner cette législature à l'impuissance. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.)

Vous avez été choisi, monsieur Raymond Barre, par le Président de la République. C'est vous qui, conformément à l'esprit des institutions, avez, avec cette majorité, la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement du régime parlementaire qui est le nôtre. Vous vous êtes sur ce point exprimé sans ambages, et nous en prenons acte.

Nous vous avons, dans le passé, soutenu et nous avons soutenu votre action, réserve faite d'une grave affaire dont je parlerai tout à l'heure, celle de l'intégration européenne.

Il faut poursuivre l'œuvre de redressement économique et il est bon que vous en soyez l'artisan. Nous vous avons écouté. Les orientations que vous nous avez présentées sont dans la ligne des exigences françaises. Vous entendez d'abord ne pas relâcher vos efforts contre l'inflation et ses causes. Nous participerons à votre combat, qu'il s'agisse de lutter contre les causes intérieures à nous-mêmes ou contre les causes extérieures.

Vous savez pourtant que cette politique de lutte est à la fois nécessaire et négative. C'est pourquoi, compte tenu de l'état du monde, compte tenu de l'état de l'Europe et de la politique des très grandes puissances, compte tenu de notre environnement extérieur qui nous interdit d'affirmer que la crise sera prochainement terminée, vous avez bien montré que nous sommes contraints de nourrir pour la France une plus grande ambition.

Mais pourquoi avoir peur des mots ? Pourquoi ne pas dire que le désordre monétaire conduit à une véritable guerre des monnaies...

M. Alain Bonnet. Et le F. M. I. ?

M. Michel Debré. ... que la hausse du prix du pétrole conduit à une véritable guerre de l'énergie, que la concurrence abusive de nombreux pays conduit à une véritable guerre commerciale et que le chômage dont souffrent tant de Français est pour une large part la suite de ces véritables guerres ?

Si l'on ajoute la guerre mondiale des positions stratégiques et les guerres idéologiques qui ne se ralentissent pas, bien au contraire, ne pensez-vous pas que c'est à ce niveau qu'il convient de placer les perspectives de notre action en ce début de législature ? C'est en tenant ce langage que vous ferez comprendre, que nous ferons comprendre à tous les Français qu'une nation est seule devant son destin. Ce que les Français ne feront pas pour la France, nul ne le fera. Je le dis avec d'autant plus de force que nous ne pouvons pas nous comporter comme les simples gestionnaires du présent. La grandeur de la politique, c'est la volonté de conquérir l'avenir, et, pour ce qui nous concerne, l'avenir de la France.

Cet avenir, certes, est à la mesure de sa capacité charnelle et matérielle, mais il est aussi à la hauteur de ce que doit être une nation fière qui ne veut en aucun cas et d'aucune façon aliéner son destin.

C'est pourquoi, sachant que nous sommes en guerre, sachant que nous voulons assumer le destin de la France, nous mesurons mieux les menaces auxquelles nous avons à faire face.

D'abord, les menaces économiques.

La menace d'insuffisance énergétique — et vous l'avez dit presque trop rapidement — est devant nous beaucoup plus que derrière nous. Faisons-nous ce qu'il faut pour diminuer notre dépendance à l'égard du pétrole ?

La menace de concurrence abusive et déloyale, à laquelle vous avez fait une trop brève allusion : faisons-nous ce qu'il faut pour protéger nos usines et nos travailleurs contre les pays qui abusent soit de leur puissance industrielle, soit du bas prix de leur main-d'œuvre ?

La menace d'appauvrissement : faisons-nous ce qu'il faut pour rétablir la France à un haut niveau industriel, technologique, scientifique, condition de son progrès et condition du plein emploi ?

Après les menaces économiques, la menace démographique.

Vous avez employé le mot « préoccupant ». Est-il suffisant ? C'est d'angoisse qu'il faut parler. Mes chers collègues, le renouvellement des générations ne se fait plus. Si nous enregistrons

chaque année un nombre de naissances encore supérieur à celui des décès, c'est seulement pour deux raisons : la première, c'est que la médecine prolonge la durée de la vie ; la seconde, c'est que la fécondité des couples d'immigrés nous apporte un fort complément. Si ces deux raisons n'existaient pas, le nombre des décès l'emporterait déjà chaque année sur celui des naissances. Faisons-nous ce qu'il faut pour éviter le vieillissement de la France et pour que la France maintienne sa force vitale ? (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.)

Aux menaces d'ordre économique, à la menace de vieillissement démographique s'ajoute une menace politique : la survie de la démocratie est liée à l'autorité de l'Etat. Où l'Etat faiblit s'installe l'anarchie et nul ne sait les suites de l'anarchie.

Un progrès a été fait, monsieur le ministre de l'intérieur. Nous pouvons vous en complimenter et vous en remercier. Mais il importe de poursuivre votre œuvre. Que l'on ne parle plus ni de poseurs de bombes ni de preneurs d'otages. La démocratie française ne le supporterait pas longtemps.

En même temps, la survie de la France est liée à une conception qui exclut alignement, intégration et transfert de souveraineté. En ce domaine, faisons-nous ce qu'il faut pour que la France conserve tous les moyens de son indépendance ?

Enfin, mes chers collègues, j'évoquerai une menace moins claire mais cependant réelle. Demain, les nations qui compteront ne seront pas seulement celles qui auront dominé les fabrications nucléaires, électroniques ou chimiques. Ce seront celles, d'abord — et vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre — qui sauront exploiter les richesses de la mer, mais aussi celles qui participeront à la conquête de l'espace. Faisons-nous ce qu'il faut pour que la France prenne rang dans ces nouveaux domaines qui seront demain non seulement ceux de la puissance mais aussi ceux de la liberté ?

Considérons l'ensemble de ces menaces : économiques, démographiques, techniques, politiques. L'analyse que j'en fais n'est en aucune façon excessive.

Dès lors, n'avons-nous pas le droit de dire, en ce début de législature : nous serons jugés par l'histoire non pas sur la manière plus ou moins habile ou plus ou moins diligente dont nous préparerons les futures consultations nationales, présidentielles ou législatives — chaque chose en son temps — mais selon que nous aurons bien ou mal fait face à ces menaces. Notre ambition est de laisser, dans cinq ans, la France plus forte, plus assurée de son indépendance, mieux armée pour son avenir et, en même temps, des Français en plus grande sécurité, plus heureux et toujours fiers de leur patrie.

C'est pourquoi le redressement auquel le Gouvernement entend se consacrer, et que nous approuvons, doit être accompagné d'un grand effort de travail, d'un grand effort de solidarité et d'un grand souffle national.

Vous avez parlé d'effort. Nous vous approuvons. Mais ne pensez-vous pas qu'à nous fixer trop d'objectifs, nous risquons de n'en atteindre aucun comme il faudrait ? Il y a un ordre, il y a un choix. Le grand effort est à faire dans bien des domaines, mais d'abord en ce qui concerne notre capacité de production. La grande solidarité doit se manifester dans bien des domaines, mais d'abord pour ce qui concerne la famille et l'enfant. Enfin, le grand souffle national doit imprégner notre politique extérieure plus que durant ces dernières années.

Au cours de la campagne électorale, le Président de la République a eu raison d'évoquer l'avance économique de l'Allemagne. La France a vécu, ces dernières années, sur la lancée des progrès réalisés pendant les premières années de la V^e République. Mais, faute d'investissements productifs en quantité et de qualité suffisante, notre économie a commencé de se dégrader, comme c'est le cas pour la recherche qui n'a plus bénéficié de l'élan donné il y a vingt ans. Il est urgent de renverser la tendance.

L'investissement est la clef de notre programme de sources nationales d'énergie. L'investissement est la clef de notre programme de sauvegarde de nos industries existantes et de création d'industries nouvelles.

Vous avez évoqué le « redéploiement ». Faisons attention à cette formule et davantage encore à celle qui l'accompagne parfois : « la politique des créneaux ». On risque de constater plus de vides que de pleins et la spécialisation est une thèse qui justifie trop vite des abandons inutiles, voire dangereux.

La France a besoin d'industries de base, de la sidérurgie par exemple. La France a besoin d'industries d'équipement comme celle de la machine-outil. La France a besoin d'industries de main-d'œuvre, comme celle du textile. La France a besoin d'industries de pointe, comme celle des composants. Et dans chaque cas, bien d'autres exemples pourraient être donnés.

Certes — et ce n'est pas à M. Giraud que je l'apprendrai — notre capacité industrielle est liée à notre avance en ce qui concerne les industries de pointe. Mais un grand pays industriel est un pays qui possède la gamme la plus variée d'industries. Aucun domaine ne lui est étranger. Il peut y avoir des spécialités mais seulement à l'intérieur de grands secteurs dont chacun est représenté et bien représenté. La variété et la multiplicité sont la marque d'une grande nation. C'est pourquoi la crise de l'investissement, qui dure depuis six ou sept ans, est si grave pour notre économie.

Nous savons, vous savez que le développement de l'investissement suppose des conditions techniques précises.

D'abord, de la rigueur dans les finances.

Vous avez supprimé le mot « finances » dans la nouvelle formulation gouvernementale : il y a le Trésor de M. Monory et le budget de M. Papon. Nous faisons confiance à l'un et à l'autre ainsi qu'à la qualité de leur coopération. Je ne sais toutefois si cette séparation sera durable mais, de toute façon, supprimer le mot, ce n'est pas supprimer la chose.

De bonnes finances sont la base d'une bonne politique économique, et nous ne sommes pas rigoureux pour le plaisir. La recherche de l'équilibre évite l'abus de la création monétaire et c'est aussi la recherche de l'équilibre qui permet de mesurer les charges fiscales et sociales, mesure dont nous avons le plus grand besoin.

Mais je me demande si désormais le mot « budget », tel qu'il est compris, correspond bien à la réalité de notre temps. Vous avez fait allusion à l'adaptation de la France aux temps modernes. A ce titre, n'est-il pas bon de voir que le budget de l'Etat est aujourd'hui dépassé par le budget de la sécurité sociale ? Nous discutons à présent de quelques milliers de francs alors que d'un trait de plume le coût du prix de journée d'hôpital ou de clinique, sans aucun contrôle, augmente de plusieurs millions de francs les charges de l'économie. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs de l'union pour la démocratie française.)

Poincaré, en 1926, a convoqué le congrès du Parlement à Versailles pour moderniser la Caisse de dépôts et consignations et lui donner une responsabilité nouvelle. Ne serait-il pas bon d'envisager une réforme constitutionnelle qui ajouterait, à l'article 47 de la Constitution, le droit, pour le Parlement, de contrôler le budget de la sécurité sociale ? Il n'y aura pas de fiscalisation possible tant que cette réforme n'aura pas eu lieu. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Après la rigueur pour l'ensemble des finances, une action en faveur de l'épargne et du profit est nécessaire. Vous avez dit, à cet égard, des choses parfaitement raisonnables. J'irai seulement un peu plus loin.

En un temps de forte consommation, en un temps d'un courant très favorable à beaucoup de dépenses mais où l'intérêt général exige un bond en avant de l'industrie et de toutes les activités productives, c'est l'épargne qui s'investit dans le secteur productif industriel et agricole qu'il faut désormais privilégier. Osons dire, messieurs les ministres, que, pendant quelques années, le placement dans la pierre ne doit plus avoir la priorité dans les faveurs de l'épargne, mais que c'est le placement dans la production qui représente aujourd'hui l'intérêt national et qu'il faut pour un temps modifier les dispositions qui ont été prises au cours de ces quinze dernières années. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur divers bancs de l'union pour la démocratie française.)

On doit surtout lier cet effort à une nouvelle attitude — vous l'avez souligné — en ce qui concerne les prix et le profit. Chers collègues, le profit serait-il désormais moral pour l'industrie russe, pour l'industrie chinoise, pour l'industrie allemande, pour l'industrie américaine et seul le profit pour l'industrie française serait-il immoral ? (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

C'est cette mauvaise conception qui, dans une large part, est responsable du fait que, depuis cinq ou six ans, nos industries n'investissent plus et que la nation française tout entière a pris du retard. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs de l'union pour la démocratie française.)

Il est cependant un point, monsieur le Premier ministre, sur lequel je ne vous suivrai pas. Il faut une action de protection de la Communauté européenne. Certes, nous ne voulons plus de la politique du père Méline. Ce n'est pas pour subir la politique de la grand-mère Victoria. (Sourires et applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.) Je sais que cette politique victorienne paraît relativement moderne pour des hommes dont l'ambition est de recevoir le prix Charlemagne. (Nouveaux sourires et applaudissements sur les mêmes bancs.) Mais ce n'est pas la politique de notre temps. Etats-Unis, Russie, Japon, Chine, Australie se protègent. L'Europe est devenue une passoire pour trop de produits d'Extrême-Orient ou d'Europe de l'Est et pour trop de produits que recommande l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de la Communauté économique. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs de l'union pour la démocratie française.)

Il faut que cela change. Ou la commission change de politique, ou les gouvernements changent de commissaires. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)

Monsieur le ministre des affaires étrangères, nous vous prions d'être catégorique. La commission en prend beaucoup trop à son aise avec notre avenir.

Avec de la rigueur dans les finances publiques et les charges sociales, avec une politique de faveur pour l'épargne qui s'investit dans la production, avec une politique de respect pour les profits qui s'investissent, avec une politique cohérente du Marché commun, vous pouvez revenir à la juste conception du Plan, celle qui n'établit pas un catalogue mais qui, comme en 1946, 1959 et 1962, indique d'abord les très grandes priorités. Alors, l'investissement repartira : il n'est que ten ps.

La deuxième grande politique — vous l'avez évoquée dans une partie de votre discours — est la politique de solidarité. C'est une satisfaction que de voir M. Robert Boulin non seulement ministre du travail, mais également ministre de la participation. Il sait qu'il ne manquera pas de soutiens dans cette assemblée. Je ne doute pas qu'un jour l'idée de service civil, forme exceptionnelle et nécessaire de la solidarité, à son tour ne prenne place dans la déclaration d'un Premier ministre. Mais c'est la politique sociale en faveur de la famille et de la natalité qui doit être la priorité des priorités.

Mes chers collègues, une fois de plus je fais cette remarque et je la livre à vos réflexions.

En un des moments les plus tragiques de notre histoire, les Français se sont profondément divisés. Cependant, il existe un trait commun, un seul, à la III^e République finissante, à la France libre et à la Résistance, au régime de Vichy et à la IV^e République commençante : leurs inspirateurs et leurs responsables ont tous voulu une politique de la famille et de la natalité. Pourquoi ? Parce qu'ils avaient tous honte — je dis bien « honte » — de l'indifférence dont avaient fait preuve pendant cent ans des générations d'hommes politiques devant le problème dramatique de la dénatalité française. Ne recommençons pas ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)

Certains ne veulent rien faire : d'autres prétendent qu'on ne peut rien faire. (Sourires sur les mêmes bancs.)

Monsieur le Premier ministre, jetez par la fenêtre les sots, les sceptiques, les abdicateurs ; cela fera un grand vide et nous pourrions travailler ! (Applaudissements sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République.)

Définir une politique n'est pas ce qu'il y a de plus difficile, et vous l'avez fait. Il faut développer les prestations familiales et maintenir leur pouvoir d'achat. Il faut entourer la famille, pour ce qui concerne l'éducation, l'information, le logement, des mesures les plus favorables, voire instituer cette idée, provisoirement saugrenue, qu'est le vote familial. Il faut également donner aux parents de trois enfants, notamment à la mère de deux enfants et plus, des avantages considérables puisque c'est d'eux que dépend tout notre avenir.

Mais s'il est facile de définir les orientations, il est difficile de les appliquer. Pourquoi ? Parce que tout est question de priorité. Et, sur ce point, me laisserez-vous dire que je ne

puis entièrement suivre votre raisonnement ? Vous avez eu raison d'évoquer tous les aspects de la solidarité sociale. Cependant, réfléchissez et réfléchissons.

Si l'on donne libre cours aux négociations contractuelles, toute la part disponible ira aux salaires. Si l'on donne libre cours à toutes les demandes d'abaissement généralisé des limites d'âge ou d'augmentation des vacances, les charges pèseront lourd sur l'économie et le budget. Si l'on dispense les faveurs de l'Etat à tous ceux qui souhaitent en profiter, il ne restera plus rien, ce qui s'appelle rien, pour la politique familiale.

Quelle politique à courte vue ce serait, alors que la dénatalité menace l'équilibre des caisses de retraite dans cinq ou six ans, alors que la dénatalité peut nous imposer, avant la fin de cette législature, le recul des limites d'âge, comme elle vient de l'imposer à certains pays scandinaves, alors que la dénatalité diminue déjà la capacité de consommation du marché intérieur et que le bâtiment, le textile, l'agriculture, monsieur le ministre de l'agriculture, connaissent dès maintenant les conséquences de la moindre croissance démographique !

J'ajoute qu'une très grande et généreuse politique familiale est, du point de vue économique, la seule relance par la consommation qui soit justifiée, non seulement par ses résultats lointains, mais encore par ses conséquences immédiates. En aidant les familles, en aidant les jeunes mères de famille, en faisant à tous égards les privilégiés de la nation, vous soutiendrez l'économie d'aujourd'hui en préparant l'économie de demain. N'oublions pas non plus la dernière et fondamentale raison, et vous l'avez soulignée : en agissant ainsi vous réapprendrez aux jeunes couples la joie des foyers de plusieurs enfants et vous réserverez aux Français de demain des enfances plus joyeuses. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Mes chers collègues, n'en doutez pas, nous serons jugés pour une grande part sur ce que nous ferons en ce domaine. C'est vrai pour la majorité, c'est vrai pour l'opposition. Il s'agit d'une question nationale. La responsabilité du Gouvernement est lourde, très lourde, car c'est lui qui propose les choix. Ne vous étonnez — et ne vous y opposez pas — si nous demandons un débat d'orientation dès cette session. Il est indispensable, il est urgent ; nous n'avons pas de plus grande responsabilité que celle-là au regard de l'avenir national.

La troisième grande politique est la politique d'indépendance nationale.

Vous l'avez affirmé : vous avez parlé défense et diplomatie. Alors, ne vous dérobez pas, dès cette session, à un débat de politique extérieure et à un débat sur la défense. N'attendons pas la discussion budgétaire.

Néanmoins, dès aujourd'hui, je ne peux pas passer sous silence l'échéance du mois de juin 1979. Les Français et les Françaises seront alors appelés à élire une assemblée improprement et indument appelée « Parlement ». Dans quelle ambiguïté ! Pour les électeurs allemands, il s'agira, selon leur principales formations politiques, d'élire une constituante. Pour les électeurs hollandais, belges et italiens, ce sera l'élection à un parlement souverain, au pouvoir sans limite. Pour les électeurs anglais, ce sera l'élection à une assemblée dont les décisions, en toute hypothèse, ne pourront jamais l'emporter sur celles de leur Parlement national.

M. Pierre Bas. C'est la sagesse !

M. Michel Debré. Et pour les Français ? On ne sait pas bien. Ce sera une élection dans le respect de la Constitution et des traités, une Constitution, monsieur le garde des sceaux, fort médiocrement interprétée par certains de nos magistrats qui croient, souvent à tort, qu'elle autorise des transferts de souveraineté.

Le résultat de cette ambiguïté est que cette nouvelle assemblée, après avoir consacré ses premières journées à se doter d'indemnités substantielles, voudra une commission de la Constitution à orientation fédérale. Elle créera aussi une commission des affaires militaires et une commission des affaires diplomatiques. Très vite, n'en doutons pas, la France sera traitée en accusée, et vous verrez la commission, saisie d'une demande française, subordonner son acceptation à notre soumission aux motions politiques d'une assemblée — d'autant plus que cette commission voudra faire plaisir à la majorité de l'Assemblée.

L'an dernier, au nom de la formation que je représente, je vous ai demandé un délai supplémentaire pour négocier un accord intergouvernemental afin de préciser que la nouvelle assemblée ni par son statut, ni par ses sessions, ni par son ordre du jour ne puisse pratiquement déborder des limites du traité qui l'institue. Il m'a été répondu : « C'est trop tard ! »

Or, pour la deuxième fois, la Grande-Bretagne a sollicité un délai supplémentaire. Elle l'a obtenu.

J'ai donc le droit de poser la question : ne demandons-nous donc jamais rien ? Ce serait un tort. Et si nous demandons, nous refuse-t-on ? Accepte-t-on toujours quand il s'agit d'une demande anglaise ? Accepte-t-on alors deux poids et deux mesures. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)

Monsieur le Premier ministre, les cartels allemands, qui ne devaient jamais être reconstitués, sont plus puissants que jamais. Un statut de société européenne devait écarter les multinationales étrangères : celles-ci font trop souvent la loi. Le Marché commun devait être protégé : il ne l'est pas. Enfin, je garde encore sur le cœur, comme une brûlure, l'implantation hors de France du projet *Jet* et du projet d'énergie solaire. L'un de ces deux projets, au moins, et à n'en pas douter le premier, aurait dû être installé en France. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)

Le combat sera rude en 1979 si le Gouvernement ne met pas à profit les quatorze prochains mois pour réclamer un accord complémentaire destiné seulement à nous assurer que le traité restera bien le traité. A Louis XI son bon conseiller disait : « N'allez pas à Péronne sans garantie ». Il y est allé quand même mais pour le regretter toute sa vie. Agissons donc avant qu'il ne soit trop tard. Nous le devons.

Monsieur le Premier ministre, retenez de mon propos que nous ne cherchons pas et que nous ne chercherons jamais à vous soutenir du bout des lèvres. La confiance doit être profonde et elle ne doit pas être à sens unique. Certes, nous ne sommes plus dans la République des partis et j'espère, mais vos propos m'ont rassuré, que nous ne voguons pas vers la République des syndicats. Nous sommes en régime parlementaire, ai-je déclaré en commençant, et nous devons y rester.

Il y a quelque trente ans, j'estimais que les démocraties libérales se rattachaient à trois types constitutionnels : le régime présidentiel, le régime d'assemblée et le régime parlementaire.

Voilà qui est toujours vrai, à cette nuance près : une démocratie présidentielle conduit très vite à une démocratie d'assemblée. En effet, la démocratie accepte mal l'exercice solitaire du pouvoir, comme l'a dit un jour l'actuel Président de la République...

M. Alain Bonnet. Et contre de Gaulle !

M. Michel Debré. ...et par une réaction en quelque sorte naturelle, surgit alors devant lui le pouvoir indépendant d'une ou de deux assemblées.

Entre les deux, le Gouvernement est laminé. Or, rien, pour la marche des affaires de la République, ne remplace, monsieur le Premier ministre, un bon et solide gouvernement.

Nous ne voulons pas du régime d'assemblée qui a fait le malheur de la France moderne sous la III^e et la IV^e République. La V^e République l'a condamné. N'y revenons pas, mes chers collègues, et sachons nous plier aux disciplines qui font du Gouvernement le responsable de la conduite politique des affaires.

Restons en au régime parlementaire, avec les trois caractères que lui a donné la Constitution dont nous allons fêter le vingtième anniversaire.

Premier caractère : nous avons, avec sa légitimité propre, un chef de l'Etat dont la responsabilité se situe au-dessus des formations politiques mais qui peut exercer de larges compétences quand, par l'intermédiaire du Gouvernement, il trouve une majorité qui l'appuie au Parlement.

Deuxième caractère : le Gouvernement qui est devant nous est à la fois l'expression des compétences présidentielles et l'expression de ses compétences propres, qui sont grandes et essentielles.

Enfin, troisième caractère : le bon fonctionnement du régime fait qu'il n'y a pas de domaine qui échappe à la délibération du Parlement.

C'est dire que la bonne marche des affaires publiques exige la confiance réciproque du Gouvernement et de la majorité sous le contrôle vigilant de l'opposition.

Une formation de la majorité ne peut tirer en un sens par trop particulier. (*Sourires sur les bancs des socialistes.*) A l'inverse, le Gouvernement ne doit pas compter sur les circonstances ou sur telle ou telle majorité de rechange pour refuser de faire droit à des aspirations profondes et justifiées d'une formation, surtout lorsque celle-ci, comme elle vous le dit par ma voix, a la conscience la plus nette, la plus aiguë que le succès électoral donne à la majorité désignée par le suffrage universel la responsabilité du bien public des Français.

Et qui, chers collègues, me contredira sur ces bancs lorsque je conclurai en disant : si vous nous voulez fidèles, soyez ambitieux, très ambitieux pour la France ? (*Applaudissements prolongés sur les bancs du rassemblement pour la République et sur divers bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. Mitterrand.

M. François Mitterrand. Monsieur le Premier ministre, vous avez reçu mandat du Président de la République de poursuivre — ce sont ses propres termes — le redressement de notre économie et de défendre l'emploi, d'intensifier l'action de justice sociale et de réduction des inégalités, de développer les responsabilités et les libertés locales. « Je compte sur vous, a dit M. Giscard d'Estaing, pour organiser le changement nécessaire ». Et il a ajouté : « Il s'agira dans l'immédiat d'évoquer l'ensemble des problèmes que pose le redressement de la France dans une situation tourmentée ».

Mais voilà que s'emmêlent les références : la déclaration que je viens de vous lire date du 29 mai 1974 et elle s'adressait au gouvernement de M. Jacques Chirac ! Peu importe (*Rires sur les bancs des socialistes*) vous connaissez les recommandations de 1978. C'est la même chose. La situation économique, en effet, n'a guère varié depuis quatre ans — j'y viendrai dans un moment — mais la situation politique, elle, a-t-elle changé ? Assurément.

Les élections législatives étaient devant vous et vous étiez perdu. Elles sont derrière nous et vous êtes sauvé. (*Rires et applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Antoine Gissinger. C'est Moïse !

M. Bernard Stasi. Vous les avez perdues !

M. François Mitterrand. Enfin, sauvé des autres et par les autres, et non point sauvé par vous-même, ni surtout sauvé de vous-même. (*Rires et protestations sur les bancs du rassemblement pour la République.* — *Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. Xavier Deniau. Expliquez-nous cela, c'est intéressant.

M. François Mitterrand. Quoi qu'il en soit, le peuple français s'est prononcé et sa décision s'impose à nous.

Vous ne pourrez désormais rejeter la responsabilité des affaires du pays sur quiconque. Vous avez les moyens d'agir si votre majorité vous les donne. Vous en avez le temps si l'événement le permet. La gauche, n'ayant pas su dominer ses contradictions, laisse à la droite le soin de gouverner avec les siennes. (*Exclamation sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. François Grussenmeyer. Quel aveu !

M. François Mitterrand. Quant à la majorité, elle se retrouve avec l'adhésion d'à peine la moitié des Français, divisée en deux groupes rivaux... (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. André-Georges Voisin. Où est la vérité ?

M. François Mitterrand. ... le moins nombreux étant celui qui se réclame directement du Président de la République.

Eh oui, dans ce régime qui, pour assurer son action, suppose l'identité politique du chef de l'Etat et de la majorité parlementaire, l'hôte actuel de l'Élysée ne dispose pour conduire sa politique à l'heure des grands choix que de 124 députés sur 491 ! (*Murmures sur divers bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. André-Georges Voisin. Vous êtes mal placé pour parler d'union !

M. François Mitterrand. Vous protestez ? Qui proteste ? S'agit-il d'un membre de l'union pour la démocratie française : cela ne prouve rien ! S'agit-il d'un membre du rassemblement pour la République ? Alors, je le félicite pour son courage et le plains pour son imprudence. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Certes, la forte sensation du danger couru a réveillé les bons sentiments. On nous a parlé d'ouverture : dans la mesure où l'on nous demande de prendre part à l'élaboration des lois, au travail et aux responsabilités des commissions de l'Assemblée dans des conditions plus normales et, disons le mot, plus démocratiques que naguère, nous avons déjà déclaré que nous y étions prêts...

M. André-Georges Voisin. Lit dans les régions ?

M. François Mitterrand. ... si l'on entend par ouverture un plus juste usage des moyens d'information. Ce sera un progrès réel si l'on parvient à réduire, et en tout cas à contrôler, les débâches d'argent qui corrompent nos mœurs publiques, si de bonnes règles proportionnelles assurent une représentation plus équitable des courants politiques, si l'on se décide à mettre fin à de graves abus comme l'utilisation suspecte des suffrages exprimés par les Français à l'étranger.

On peut y remédier. D'abord, par la création d'une commission de contrôle, comme le demande une proposition de loi du groupe socialiste. Ensuite, par le vote d'une loi qui attribuerait les sièges qu'il faudrait à ces mêmes Français. En tout cas, un pas important aura été franchi qui donnera un autre sens à notre pratique politique quotidienne.

Nous ne demandons pas autre chose, monsieur le Premier ministre. Nous n'avons pas besoin d'un statut de l'opposition que nous refuserions. Nous avons besoin, vous et nous, d'un statut de la démocratie. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Mais l'écart entre les intentions affirmées par le chef de l'Etat et la réalité consentie par les partis de la majorité est tel que nous ne nourrissons guère d'illusions. Bref, les appétits l'ont emporté sur la sagesse.

Même au sein de votre majorité, la composition de votre gouvernement souligne l'extrême difficulté où vous êtes de remuer une brique sans risquer que la maison ne tombe ! Vous avez retouché les structures, notamment celles du ministère de l'économie et des finances et certains y ont vu la marque d'un grand dessein. Bah, on fait toujours du neuf avec du vieux ! C'est ce qu'avaient fait avant vous Paul Painlevé, Camille Chauvigné, Albert Sarraut et quelques autres.

Vous avez aussi changé trois ministres. Heureusement qu'on nous l'a dit, nous ne l'aurions pas remarqué ! (*Rires sur les bancs des socialistes.*)

Il est moins indifférent que la participation féminine soit passée de six à quatre le temps d'une élection.

Bref, une ouverture sans lendemain, un gouvernement très semblable à lui-même : reste à savoir si votre programme annonce le renouveau.

Redresser l'économie, défendre l'emploi, telles sont vos premières missions.

Redresser l'économie : il est clair que votre volonté est de continuer sans infléchissement sensible la politique que vous pratiquez depuis le mois de septembre 1976. C'est votre droit mais cela m'autorise, hors de tout procès d'intention, à juger cette politique sur pièce, c'est-à-dire sur les résultats obtenus jusqu'ici.

L'inflation, du temps de vos prédécesseurs, atteignait 10 p. 100, bon an mal an. En 1977, sous votre gouvernement, compte tenu de la baisse de la T. V. A. au début de l'année et du report après les élections de hausses comme celles des loyers H. L. M. des tarifs publics, des médicaments, de l'essence, ou de divers produits alimentaires, la poussée des prix est du même ordre.

Oh, je sais que vous estimez que cette comparaison est inexacte : vous pensez que ce n'est pas par référence à l'indice de 1975 ou de 1976 qu'il convient de comparer votre action, mais avec la situation qui eût été celle de la France si M. Chirac était resté Premier ministre. Tel est votre argument, dix fois répété.

Mais c'est cette opinion-là qui paraît polémique : on ne juge pas l'histoire sur hypothèse. Accordons-nous donc pour constater qu'aucun des huit plans de lutte contre l'inflation n'a, depuis dix ans, modifié la conjoncture, à cela près que, pendant une première période, l'inflation était dans une certaine mesure supportée pour limiter la perte de l'emploi tandis que, dans une deuxième période — la vôtre — inflation et chômage ont cumulé leurs effets dramatiques.

Le chômage s'est accru de 7 p. 100 en un an — c'est le chiffre officiel. En publiant l'indice médiocre du mois de mars, l'I.N.S.E.E. a cru devoir nous alerter sur des perspectives « préoccupantes » — le mot a été relevé tout à l'heure par M. Debré. Préoccupante, en effet, la production industrielle qui n'a pas dépassé l'indice 127 du mois de décembre 1974 ; préoccupante la production sidérurgique, qui a baissé de 18 p. 100 en trois ans ; préoccupante l'industrie textile ; préoccupante la production de matériel de construction ; préoccupants les chantiers navals ; préoccupant le sort des petites et moyennes entreprises : 2 000 fermetures au mois de mars, record absolu ! Deux mille petites et moyennes entreprises liquidées, disparues et, surtout, absorbées, dévorées par plus puissants qu'elles, les maîtres du marché, les maîtres du crédit, les maîtres de l'argent.

Ainsi se trouve vérifiée l'analyse socialiste selon laquelle le développement naturel du système capitaliste parvenu au stade multinational conduit à la constitution de monopoles et donc à la disparition de la libre concurrence, à la domination du politique par l'économique, que dis-je, à la prise en charge du pouvoir politique par les nouveaux seigneurs de l'industrie et de la banque.

Deux mille petites et moyennes entreprises fermées, serait-ce ce qu'on appelle l'assainissement nécessaire ?

D'où l'importance, monsieur le Premier ministre, d'un plan de restructuration industrielle. J'ai noté vos propos fort importants sur ce sujet. Nous devons en débattre.

Si la chute du textile, de la sidérurgie, du bâtiment, et les questions que l'on se pose sur l'aéronautique, si tout cela se poursuivait, non seulement la crise de l'emploi connaîtrait un paroxysme, mais le déséquilibre régional atteindrait un point de non-retour.

Que choisir ? Quelle division internationale du travail et de la production ? Comment sauvegarder notre indépendance nationale ? Et croyez-vous que la liberté des prix industriels soit la règle d'or quand on sait que libérer ces prix revient à se décharger sur les grandes entreprises du soin de les fixer ? (Applaudissement sur les bancs des socialistes.)

Je n'attends pas de vous, monsieur le Premier ministre, que vous mettiez en œuvre nos propositions sur l'extension du secteur public et la maîtrise complète du crédit par la puissance publique. Mais je pense que tout politique devra tenir compte du fait qu'au-dessous d'une croissance de 5 p. 100, il n'existe aucune possibilité de réduire le chômage, que sans contrôle des produits importés qui envahissent le marché national et le Marché commun nos industries, notre commerce ne pourront résister.

En attendant, prenez garde à ne pas faire payer davantage votre politique économique par les chômeurs, et d'abord par les jeunes ; prenez garde à ne pas la faire supporter par les femmes, sous-employées et sous-rémunérées, par les familles, alors que déjà les salariés — les petits salariés — les épargnants — les petits épargnants — font l'essentiel des sacrifices, tandis que les régions pauvres continuent de dépérir.

Votre deuxième mission consiste à réduire les inégalités. Il était temps !

Un rapport du comité de recherches économiques sur l'épargne diffusé par l'I.N.S.E.E. vient de montrer que, premièrement, la progression de la valeur moyenne des gros patrimoines a été depuis vingt-cinq ans trois fois plus forte que celle des petits — notez les chiffres : 9,4 p. 100 des ménages possèdent 52 p. 100 du patrimoine national, mais 50 p. 100 des ménages n'en possèdent que 5 p. 100 ; deuxièmement, que la progression du patrimoine a été de 11,7 p. 100 pour les industriels, les professions libérales et les gros commerçants et de 5,8 p. 100, soit moins que la hausse des prix, pour les ouvriers et pour les employés ; troisièmement, que le rapport entre les 10 p. 100 de ménages les plus riches et les 10 p. 100 des ménages les plus pauvres a pratiquement doublé au cours de ces vingt-cinq dernières années.

N'est-ce pas la preuve que l'inflation — ajoutée au système économique et fiscal — a considérablement valorisé les biens immobiliers et le capital productif ? Tandis que les bénéficiaires en bourse, depuis le début de l'année 1978, montaient de 25 p. 100, sans reprise notable de la production industrielle, les salaires n'augmentaient, pour le même temps, que de 5 à 6 p. 100.

Non monsieur le Premier ministre, non, mesdames, messieurs, impossible serait un effort national qui ne serait pas fondé sur une société plus juste. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Je n'ai pas non plus l'ambition d'obtenir de vous que vous adoptiez, pour réduire ces inégalités, les mesures qui ont notre préférence. Mais ne pourrions-nous pas au moins espérer, et avec nous tous les Français, un minimum de solidarité nationale ? Par exemple — j'énumère une liste non exhaustive — un impôt sur les grandes fortunes, l'indexation de l'épargne populaire, la réduction au taux zéro de la T.V.A. sur les produits de première nécessité, l'indexation des rentes viagères, l'augmentation de l'allocation vieillesse et des allocations familiales, l'abaissement de l'âge de la retraite, une lutte plus vigoureuse contre la fraude fiscale, l'exonération de tous les revenus inférieurs au S. M. I. C. ?

Rappelez-vous, monsieur le Premier ministre, que, si l'inflation aggrave les inégalités, les inégalités entretiennent l'inflation.

Or votre programme ne comprend ni relance économique ni relance sociale — ou si peu — ni relance politique. Vous avez gagné les élections, mais êtes-vous sûr que les Français aient voté pour cela ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Quand — troisième mission — vous cherchez à développer les responsabilités et libertés locales, nous avons trop souvent l'impression d'une politique-fiction. Cependant j'ai entendu avec intérêt les quelques réflexions que vous avez consacrées à ce sujet. Si les collectivités locales ne contrôlent actuellement que 7 p. 100 du total des recettes fiscales, il faut modifier la répartition générale des ressources publiques afin de tendre aux 30 p. 100 désirables. Si les décisions se prennent à Paris, notamment pour l'urbanisme, l'éducation, l'équipement hospitalier, il faut décentraliser. Un projet de loi sur le mode d'élection et les compétences des assemblées régionales et sur les pouvoirs des conseils généraux sera le bienvenu.

Mais rien de ce qui est dit ici — et cela a été souligné par mes deux prédécesseurs à cette tribune — n'aurait de sens sans la dimension européenne.

Tout laisse entendre que demain continuera de se produire le déclin relatif de la croissance.

La commission du Marché commun prévoit une croissance moyenne de 2,8 p. 100. Au Japon, on ne s'attend pas à dépasser 4 p. 100. Aux Etats-Unis d'Amérique, tous les experts annoncent une récession pour la fin de l'année.

Devant cette situation, à la théorie dite des locomotives dont on attendait qu'elles tirent la croissance des autres, se substitue celle des convois, c'est-à-dire un démarrage collectif de l'ensemble des pays occidentaux.

Le sommet de Copenhague a fixé un rythme de croissance de 4,5 p. 100 pour l'Europe. Mais où est la politique qui permettra de l'atteindre sans inflation ni déficit extérieur ? En vérité, ainsi que l'ont affirmé certains de nos collègues hier, le cœur de la crise économique mondiale est aux Etats-Unis d'Amérique.

Car ce pays a le moyen d'exporter sa crise chez nous. Un déficit extérieur de 27 milliards de dollars, une inflation qui s'accélère, près de 7 millions de chômeurs, une croissance qui ralentit, aucune politique économique cohérente, sauf la volonté délibérée de laisser baisser le dollar pour faire payer à l'Europe le prix du rétablissement des équilibres intérieurs. La baisse du dollar, considérée comme un moyen de provoquer la conquête des marchés dans le monde produira une récession majeure en Europe dans les années qui viennent.

Et que propose l'Europe pour s'y opposer ? C'est à la France qu'il appartient de proposer la politique industrielle européenne capable de s'opposer aux effets de la guerre du dollar. Il faut revoir le tarif extérieur commun, le contingentement et l'ensemble des relations économiques entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique.

Avant de conclure, je voudrais énumérer, mesdames et messieurs les membres du Gouvernement, ce que j'appellerai les nouveaux enjeux de la crise. J'ai déjà dit l'Europe et le pouvoir local.

La politique, vous le savez bien, c'est l'effort des hommes pour agir sur leur vie. Or, aujourd'hui, précisément, les hommes ont de moins en moins le moyen de contrôler le devenir de leur propre existence. Il faut qu'ici, au Parlement, aient lieu un certain nombre de débats sur les choix essentiels qui déterminent cet avenir.

En priorité absolue, outre l'Europe et les libertés locales, quelques débats me paraissent s'imposer; je les note et les livre à votre réflexion: la santé, la technologie, les conditions de la vie quotidienne, les conditions de travail dans les entreprises, la paix et le désarmement.

La santé: on vient de le dire en d'autres termes, la natalité baisse, la mortalité des hommes augmente; notre système de soins est de moins en moins efficace (*Protestations sur de nombreux bancs du rassemblement pour la République*); notre système de sécurité sociale est au bord d'une grave crise financière. Il faut radicalement repenser le système, mettre la prévention au premier rang des priorités et s'attaquer avec plus de force aux causes sociales des maladies.

La technologie: notre avenir est largement déterminé par les nouvelles technologies. Je souhaite que le Parlement soit informé des grandes recherches en matière d'informatique, d'énergie, de biologie et qu'une commission de contrôle de la technologie, composée d'élus, ait droit de regard sur l'orientation des grands programmes de recherche publics.

Les conditions de la vie, les conditions de travail, le désarmement: comment n'y point penser, mesdames, messieurs, alors que le principal danger qui pèse sur l'espèce humaine vient de la dissémination de l'arme nucléaire?

Ne serait-il pas normal, par exemple, que nous sachions ici de quoi il retourne quant à cette information selon laquelle la France aurait expérimenté il y a quelques jours la bombe à neutrons?

Monsieur le Premier Ministre, vous avez adressé tout à l'heure un message de sympathie au peuple et au gouvernement italiens, en même temps qu'à la famille d'Aldo Moro. Je vous ai applaudi. Je voudrais ajouter quelques mots pour conclure.

Des groupes fascinés par la théorie des minorités agissantes refusent toute loi pour imposer la leur, parlent au nom d'un peuple qui ne les a pas choisis, se réclament d'une classe dont ils savent si peu. Ils dénoncent le pouvoir. En possèdent-ils une parcelle, c'est aussitôt pour en user à la façon de tout pouvoir qui se veut absolu.

Quel absolu? Celui de tuer. La belle victoire!

La mort d'un homme livré, abandonné et démuné de tout, même de sa solitude. Mort d'un otage: est-ce ainsi que demain vont naître les civilisations?

Toute société, en tout temps, a produit ses révoltes. Ce n'est pas un mal allemand, ce n'est pas un mal italien. Interrogeons-nous sur sa nature. On élevait au Moyen Age des murs contre la peste. Qui dressera le barrage aujourd'hui?

M. Hector Rolland. Tous ensemble!

M. François Mitterrand. Il y faudra un grand courage, sans jamais oublier que la stratégie de la terreur est précisément d'organiser l'enchaînement de la violence, sans oublier non plus que ceux dont je vous parle sont peut-être aussi l'avant-garde désespérée de tant et tant d'hommes et de femmes qui errent toutes les questions sans jamais obtenir réponse, qui cherchent une vérité, fût-elle dans le crime, faute d'avoir rencontré personne qui en ait dit une autre.

Dans ce manège infernal de la violence et de la contre-violence, le problème n'est pas de savoir qui a commencé, mais bien qui finira.

J'ai voulu dire cela devant vous, mes chers collègues et, à travers vous, j'ai voulu dire au pays que, pour leur part, les socialistes, qui n'ont pas composé et ne composeront pas avec la violence d'Etat, ne composeront jamais avec le terrorisme.

Aucun débat de société — et vous savez que nous y tenons — n'aurait de sens s'il ne portait d'abord sur les valeurs qui appartiennent à la longue conquête des hommes sur eux-mêmes et hors desquelles il n'y a rien. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. Chinaud.

M. Roger Chinaud. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, une grande consultation nationale doit être une leçon pour les hommes politiques. Que le résultat ait ou non paru bénéfique à tel ou à telle ou à telle tendance n'est pas en soi l'essentiel; ce qui compte bien davantage à mes yeux, c'est de mieux comprendre pour pouvoir mieux définir; c'est ce que nos compatriotes ont voulu dire en exprimant leur choix. C'est le résultat de cette réflexion qui doit guider notre action politique.

Les 12 et 19 mars derniers, les Françaises et les Français ont tranché. Ils se sont prononcés, à travers le suffrage universel, en faisant, conformément au vœu émis par le Président de la République, un choix qui n'était pas dicté par leur sensibilité mais par leur raison.

De cela, il convient de tirer un certain nombre d'enseignements. Parmi ceux-ci, beaucoup viennent nous conforter dans ce que nous pensions depuis longtemps; d'autres sont susceptibles de nous guider pour l'avenir.

En premier lieu, il convient d'observer que le pays dans son entier a marqué avec sérénité, mais aussi avec fermeté, sa volonté de refuser l'illusion. Une majorité de Français — c'est la grandeur du suffrage universel et toute polémique sur le mode de scrutin est inutile car je ne crois pas qu'il existe *a priori* un type non pas meilleur mais plus juste qu'un autre — a refusé d'apporter sa caution à une alliance et à un programme collectivistes; une majorité de Français a refusé toute tentative d'instauration d'une prétendue démocratie économique qui aurait conduit, en fait, à un système de fermeture, à la négation des libertés, de la créativité individuelle et de la liberté d'entreprendre; une majorité de Français a refusé le danger de généralisation de la bureaucratie économique, sans doute — et là, interrogeons-nous! — parce qu'ils ont dû malheureusement en expérimenter déjà certains effets.

En deuxième lieu, il faut remarquer qu'une telle attitude vient confirmer la sagesse et la lucidité de nos compatriotes. De même qu'ils avaient saisi l'enjeu et la portée de l'effort de redressement économique et financier conduit par le Gouvernement et les contraintes inévitables qui pèseraient ainsi sur eux, de même ils ont manifesté avec force leur choix en faveur d'une économie moderne et diversifiée contre la bureaucratie économique.

Ce choix est d'autant plus clair que le programme de Blois que vous aviez exposé, monsieur le Premier ministre, et les objectifs d'action qu'il contenait ne comportaient aucune des mesures mirifiques et démesurées qui figuraient dans les autres propositions qui avaient pu être faites. Cela confirme enfin l'éveil et la maturité de nos compatriotes à l'égard des grands problèmes et des contraintes qui président à leur avenir. La nouvelle majorité issue de cette élection devrait s'en réjouir et en tenir compte dans son action future.

En troisième lieu, on peut avancer la notion de défaite historique de l'opposition. Depuis vingt ans, celle-ci s'essaie à mettre sur pied des alliances, parfois éphémères, parfois durables, mais jamais les tendances qui l'animent n'ont réussi finalement à s'unir sur l'essentiel. Sans doute parce que ces courants sont par trop hétérogènes, mais aussi, et en dépit de la formidable machine qu'ils étaient parvenus à mettre en place, parce qu'ils n'ont pu aboutir à proposer un modèle cohérent et crédible de développement et d'avenir pour la société française.

Il appartient à l'opposition d'en tirer les conclusions nécessaires.

Quant à la majorité, il est souhaitable pour le bon fonctionnement des institutions de la V^e République qu'elle proclame sereinement, mais sans excès, sa victoire. Le Président de la République a d'ailleurs ouvert cette voie en souhaitant une ouverture, qui ne saurait s'effectuer cependant au détriment de la majorité. Le Président de la République, élu de tous les Français, a tenu avec raison ce langage. Nous nous devons, quant à nous, de continuer d'avancer dans cette voie.

Nous devons aussi rappeler, et parfois nous rappeler à nous-mêmes, qu'il ne peut y avoir d'ouverture sans respect de l'autre.

Il appartient à la nouvelle majorité de s'inspirer, tout en sachant clairement qu'elle est aujourd'hui la majorité par une décision du suffrage universel et — n'ayons aucun complexe à le répéter — il s'agit bien là de notre victoire.

Cette dernière réflexion m'amène à formuler trois remarques.

Premièrement, en ce qui concerne l'alternance, il convient de ne pas prendre la cause pour l'effet. Si l'opposition n'est pas parvenue à rendre crédible une alternance démocratique, cela est du ressort de sa responsabilité et non de celui de la majorité. Deuxièmement, on peut déplorer encore une fois — c'est mon cas — que l'altitude de l'opposition, au lendemain de cette élection, ait consisté à refuser un certain nombre de propositions d'ouverture qui lui avaient été faites au sein de cette assemblée. Pour ma part, je ne désespère pas pour un proche avenir : ces propositions sont toujours valables. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

En troisième lieu, la désinvolture souhaitée et nécessaire pour un fonctionnement plus harmonieux de la société française ne pourra s'effectuer qu'au prix de l'abandon, par nos adversaires, de leur stratégie de rupture, et de propos sans doute électoraux, donc parfois excessifs, mais qui me reviennent encore à l'oreille, ayant gardé en mémoire le son de la voix de l'orateur qui me précédait il y a un instant, qui osait parler, pendant la campagne électorale « d'une montée du fascisme en cas de victoire de la majorité ».

Abandonnons ces excès de vocabulaire, laissons cet effort en commun ; ce serait un début d'ouverture. Sans doute, je ne suis pas le seul à devoir participer à cet effort. J'essaierai, en ce qui me concerne, de respecter cette exigence. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il faut souhaiter enfin que l'opposition, conformément d'ailleurs aux propos du président de l'Assemblée nationale, puisse assurer son rôle de critique de l'action gouvernementale et de proposition, dans un esprit plus constructif que par le passé, notamment à l'égard des grands problèmes qui se posent aujourd'hui à notre pays et que le Gouvernement s'est efforcé de traiter avec courage.

Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, j'interviens au nom de ce nouveau groupe parlementaire issu du dernier scrutin, le groupe de l'union pour la démocratie française. Je souhaite profiter de ce débat pour rappeler la vocation de notre groupe, puis, évoquant le bilan de l'action passée, vous faire part de ses priorités d'avenir.

Si le Gouvernement est plus spécialement chargé de gérer le monde d'aujourd'hui, il appartient, je crois, aux forces politiques de préparer celui de demain.

Notre vocation est très claire : l'union pour la démocratie française s'est fixé pour objectif d'entraîner l'adhésion la plus large possible du plus grand nombre de Français autour d'un projet d'avenir pour la France, esquissé par Valéry Giscard d'Estaing.

Ce projet, il nous appartient, avec d'autres, de le forger, d'en préciser les contours, de l'incarner dans le réel de la collectivité française. Nous avons la conviction que notre société doit évoluer pour faire face aux exigences du temps, certes, mais surtout pour répondre aux aspirations légitimes du plus grand nombre de nos compatriotes, dont l'exigence exaltante d'une meilleure justice doit pouvoir se traduire rapidement en actes de gouvernement simples et compréhensibles.

C'est pourquoi notre vocation est double : l'unité pour les Français ; la conduite, avec vous, de l'évolution de la société française.

L'unité : elle passe par le respect des autres. Nous recherchons le dialogue loyal, plus digne que la stérilité des affrontements systématiques, quels qu'ils soient.

Libéraux, évolutionnistes, nous souhaitons être, avec d'autres, des acteurs créatifs de plus d'unité française ; nous souhaitons contribuer à mettre fin au manichéisme dégradant de deux moitiés de Français qui s'affronteraient sur tout. Je ne vois d'ailleurs pas pourquoi, membres de la majorité, nous ne choisirions pas cette voie, dès lors que nous avons confiance en nous-mêmes, en notre volonté d'action, et que nous sommes dépositaires de la confiance de la majorité du corps électoral. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Aujourd'hui, sans avoir eu encore d'écho à ces prises de position, peut-être un peu nouvelles, je tiens à répéter, une fois encore, que telle sera notre conduite.

Unité, c'est aussi le maître mot à l'intérieur de la majorité.

Chers amis, quel que soit le groupe auquel nous appartenons, en ma qualité de président d'un de ces deux groupes, je vous dis ceci : c'est ensemble que nous sommes sortis gagnants du débat

démocratique de mars, c'est ensemble, bien sûr, que nous souhaitons conduire l'évolution de notre société et c'est aussi ensemble, monsieur le Premier ministre, que nous vous apporterons, j'en suis certain, notre aide. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Je souhaite donc que ceux qui ont assuré ensemble, par une action personnelle ou collective, en fonction de leurs responsabilités, cette nouvelle victoire de la majorité, soient conscients de leur responsabilité particulière à la suite de la confiance accordée par la majorité de la nation. N'oublions pas, ni les uns ni les autres, que nous sommes dépositaires de cette confiance et que nous devons être, par là même, le symbole de l'unité de l'action, ce qui ne doit exclure ni nos originalités ni notre souci de devenir plus.

Je traiterai maintenant de bilan de votre gestion, monsieur le Premier ministre.

Malgré l'ampleur et la nature des contraintes qui ont pu susciter le scepticisme chez certains quant à l'efficacité de la politique menée par votre gouvernement, des résultats importants permettent de juger du succès de l'effort de redressement économique et financier dont la nécessité et la réalité ne peuvent être contestées.

Un mot sur le franc.

Il convient d'observer que depuis de longs mois notre monnaie est restée stable, voire en hausse, par rapport à la monnaie américaine. Et pourquoi ne pas ajouter que l'annonce même de votre nouvelle nomination comme Premier ministre a été interprétée aussitôt comme un gage de stabilité financière du franc pour la fin de ce trimestre ?

M. Emmanuel Hamel. Très bien !

M. Roger Chinaud. La situation de notre balance commerciale constitue également un élément essentiel de l'action que vous avez conduite. La réduction de notre déficit a été régulière et constante et nous ne pouvons l'attribuer en aucune façon à la modération des importations. En quatre ans, d'ailleurs, nos exportations se sont accrues de 90 p. 100.

L'endettement demeure à un niveau raisonnable. Un bilan récent établi par les services du ministère des finances tend à montrer que notre endettement extérieur net à moyen et à long terme, compte tenu de nos créances, serait nul en 1977.

Mais, monsieur le Premier ministre, comme une polémique semble naître à ce sujet, je me permets de vous demander, afin qu'il y soit mis fin, que le groupe de travail chargé d'étudier cette question publie les résultats de ses travaux le plus rapidement possible.

Pour ce qui concerne les prix, tout ne saurait résider dans les indices. Pour nous, il ne s'agit pas de gouverner ou de polémiquer par, ou — ce qui serait pire — pour les indices. Néanmoins, observons que ceux des derniers mois étaient bons, ce qui traduit le succès réel, fût-il modeste, de la politique de ralentissement de l'inflation.

Il convient de noter l'effort accompli par votre gouvernement dans le domaine des tarifs publics. Nous sommes sensibles à ce retour progressif à la vérité des coûts, y compris dans le secteur public.

Quant au pouvoir d'achat des salaires horaires, on peut parler d'une progression. Vous l'avez rappelée vous-même et il n'est donc pas besoin que j'y insiste.

L'emploi demeure le sujet le plus sérieux. L'effort mené conjointement par le Gouvernement et les entreprises, lesquelles, malgré de sérieuses difficultés, ont rempli leur rôle, a permis une amélioration non négligeable de la situation. Les incitations en faveur de l'emploi des jeunes ont porté leurs fruits : à la fin du mois de février, plus de cinq cent mille jeunes occupaient des postes.

Néanmoins, monsieur le Premier ministre, il serait illusoire de cacher que tous ces stades ne déboucheront pas sur des emplois définitifs à l'issue de l'expiration des contrats et que certains d'entre eux ne seront dans doute pas renouvelés.

Une récente enquête de l'I. N. S. E. E. a fait ressortir que le dossier « chômage des jeunes » s'est nettement amélioré au regard du reclassement des adultes. Mais ces chiffres font res-

surgir une question déjà posée à propos des mesures en faveur de l'emploi des jeunes : ne reviennent-elles pas à procéder, en définitive, à un échange de jeunes chômeurs contre des chômeurs plus âgés ? Il faut répondre à cette question.

Il est vrai que le Gouvernement avait pris, en même temps que son programme d'action en faveur de l'emploi des jeunes, diverses mesures pour contrebalancer ce risque de déséquilibre.

Néanmoins, il y a là un terrain où la réflexion du Gouvernement mériterait sans doute d'être approfondie et suivie de mesures.

Si des projets d'investissements longtemps retardés peuvent permettre d'escompter une légère amélioration, il est à craindre maintenant que de nouvelles suppressions d'emplois ne soient différées entraînant par là-même une aggravation du nombre de dépôts de bilans.

Dans un premier temps, la conjugaison de ces deux mouvements risque d'être défavorable à l'emploi — pourquoi le cacher ? — les projets d'investissement nécessitant un délai de maturation pour produire leurs effets.

Ce bilan renferme plusieurs faiblesses, mais elles sont indépendantes, à nos yeux, de l'effort de redressement économique et financier proprement dit. Elles correspondent, malheureusement, à des constantes du type de croissance que nous avons eu jusqu'ici : l'économie est fragile dans ses équilibres structurels, car elle manque essentiellement d'homogénéité et, de surcroît, une faiblesse endémique de l'investissement se traduit par une baisse sensible dans des secteurs traditionnels de base qui jouent, au demeurant, un rôle d'agent moteur dans l'économie, notamment dans de nombreuses petites et moyennes industries et petites et moyennes entreprises, aujourd'hui en difficulté.

Malgré des progrès certains, notre commerce extérieur renferme lui aussi des faiblesses et il ne correspond pas encore aux exigences nouvelles de la croissance.

Dans le domaine des biens et des services, nos échanges, qui ne représentent que 20 p. 100, contre 27 p. 100 en République fédérale d'Allemagne, sont, me semble-t-il, insuffisants pour un pays comme le nôtre, très dépendant en énergie et en matières premières, et doté d'un marché intérieur étroit. De plus, ces échanges sont mal répartis géographiquement parce qu'ils sont trop concentrés.

Enfin, on assiste à une détérioration de la balance de nos échanges agro-alimentaires que la sécheresse ne suffit pas à expliquer totalement.

A cela s'ajoute, de façon fondamentale, l'insuffisante capacité financière des entreprises et la baisse générale de rentabilité, constatée dans tous les pays industriels, mais accentuée chez nous par le poids excessif de certaines charges et de transferts sociaux propres à notre pays. Aussi, avons-nous noté avec satisfaction les décisions que vous venez de prendre.

En résumé, les résultats de ce bilan, que nous avons les uns et les autres longuement analysés au cours d'une trop longue campagne législative, sont, dans leur ensemble, encourageants et positifs, même s'ils ne peuvent être considérés aujourd'hui comme définitivement acquis.

Cependant, la nature et l'ampleur des contraintes qui pèsent sur l'économie française, limitent, de manière trop importante sans doute, nos possibilités d'action. Mais, mesdames et messieurs, n'ayons pas de complexe car la majorité des Français a jugé positif ce bilan, il y a quelques semaines et c'est cela qui compte.

Pour le groupe de l'union pour la démocratie française, trois priorités apparaissent fondamentales, et les Français qui ont fait confiance à la majorité la jugeront sans doute demain sur ces résultats : résorption d'un chômage préoccupant et difficilement tolérable, réduction des inégalités, et exercice plus diffusé des responsabilités. J'y ajouterai la famille, qu'il faut respecter, protéger et aider — vous avez insisté sur ce point, monsieur le Premier ministre, et M. Jean Briane y reviendra dans son intervention — ainsi que la sécurité des Français. Je ne peux, sur ce point, qu'approuver les propos que vous avez tenus à l'égard de la situation difficile de nos voisins italiens et qu'applaudir sans réserve à l'analyse de M. Mitterrand.

Il n'est pas douteux que les démocraties sont rares dans le monde. Elles doivent prendre toutes les décisions, toutes les précautions nécessaires pour maintenir cette petite flamme qui n'existe que dans quelques dizaines de pays. L'Europe a la chance

extraordinaire de l'avoir. Par notre volonté, notre comportement, soyons capables de nous faire violence pour que la France soit toujours un foyer de pensée et d'exercice des libertés politiques. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.)

Monsieur le Premier ministre, dans nos préoccupations figure aussi — vous l'avez évoqué avec force et je vous en remercie — la place de la France dans le monde. Mais — et pourquoi ne pas le dire ? — il existe une certaine différence d'appréciation entre nous et nos collègues et amis du groupe R. P. R. Pour nous, l'Europe fait partie de notre projet fondamental parce qu'il n'y a pas d'indépendance nationale, pas plus d'ailleurs qu'il ne peut y avoir dans le monde d'aujourd'hui de défense de nos intérêts économiques, dans le repliement sur nous-mêmes. Nous sommes, quant à nous, persuadés que c'est en coordonnant leurs efforts que les pays européens pourront surmonter les difficultés nées de la crise internationale, car c'est par un effort concerté qu'ils pourront participer efficacement à l'organisation d'un nouvel ordre international, fondé sur la détente et la coopération, sur le respect des droits de l'homme et sur une répartition plus équitable des richesses mondiales. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

Cela nécessitera le maintien vigilant de l'indépendance de notre défense et une politique de développement régulier et constant de ses moyens qualitatifs et quantitatifs. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que j'ai demandé hier, au cours de la conférence des présidents, qu'un débat soit organisé sur notre politique diplomatique et sur notre politique de défense. Vous avez presque accepté qu'il en soit ainsi, monsieur le Premier ministre, et je vous en remercie.

Mais il faut savoir qu'il n'y a pas d'indépendance nationale sans victoire dans les batailles économiques. Il n'y a pas de défense d'une nation sans une meilleure mobilisation de ses énergies. Mais il n'y a pas de mobilisation de ses énergies sans prise de responsabilité par le plus grand nombre. Et il ne peut y avoir de mobilisation du plus grand nombre si des inégalités flagrantes demeurent, si la situation de l'emploi est incertaine.

Sur ce point, monsieur le Premier ministre, vous nous avez annoncé vos projets. Ils reposent pour une part sur un taux de croissance qui soit le plus élevé possible sans engendrer un surcroît d'inflation. Mais nous devons nous garder d'oublier deux constantes.

En effet, réussir un redéploiement — le mot est dangereux, mais M. Debré nous l'a expliqué tout à l'heure — suppose un contrôle meilleur que par le passé des mouvements de concurrence anarchiques. Mais la nécessité vitale de développer nos exportations à un rythme élevé, pour couvrir nos achats d'énergie et de matières premières, nous interdit définitivement toutes les tentations de fermeture, qui nous vaudraient d'ailleurs autant de rétorsions.

A nos yeux, deux axes sont essentiels.

Mieux exporter, d'abord. Beaucoup de domaines, généralement déficitaires, ne correspondent pas à nos capacités réelles, notamment dans le domaine agricole. Vous avez énoncé, monsieur le Premier ministre, ce qui m'évitera de le faire longuement, vos objectifs en cette matière. Pour nous, la nouvelle loi-cadre devra comporter cinq thèmes de réflexion : l'amélioration des conditions de développement, de productivité et d'orientation des productions ; le renforcement des interprofessions et la régularisation des marchés ; le financement du foncier — que vous avez évoqué — et l'évolution des structures ; la correction des disparités au sein du monde agricole par un accroissement de l'aide aux personnes ; la recherche enfin d'un meilleur équilibre entre zones rurales et zones urbaines. J'y ajouterai, bien sûr, la poursuite de l'effort dans le secteur agro-alimentaire.

Dans ce domaine, comme dans celui de l'élaboration de la loi-cadre et de la recherche d'un meilleur équilibre entre zones rurales et urbaines, le groupe parlementaire de l'union pour la démocratie française, particulièrement sensibilisé à ces questions, apportera toute sa contribution et son soutien à l'effort du Gouvernement. Il entend ainsi être associé le mieux possible à l'épanouissement de la force tranquille d'une agriculture moderne déterminée à accomplir sa mission, c'est-à-dire nourrir les hommes et entretenir l'espace rural.

Certes, monsieur le Premier ministre, un taux de croissance ne se décrète pas. Mais la nécessité de développer l'emploi impose qu'on réalise tout le possible en ce domaine. Vous avez présenté des propositions et avez annoncé certains projets. Nous les suivrons avec attention.

La condition d'une croissance saine réside d'abord, selon nous, dans l'aspect dynamique et volontaire de l'investissement. Compte tenu des effets de la crise que nous connaissons, il y a lieu de penser que c'est en ce domaine que devrait s'exercer prioritairement notre politique économique. Il ne suffit pas, en effet, de reconnaître la nécessité de la croissance et de la fonder sur l'investissement. Il faut prononcer l'idée d'une politique qui en autorise la réalisation rapide et effective. Cela revient à mettre au point un ensemble de moyens qui aillent tous dans une même direction. Il appartient aux tenants que nous sommes d'une économie libérale de le dire et d'en tirer des conclusions.

Il est vrai que certaines exigences de la situation que nous traversons peuvent constituer des entraves aux choix qui devraient être les nôtres. Vous nous avez fait part tout à l'heure de ces choix et de notre sentiment sur le retour à la liberté et à la vérité des prix. Nous sommes, monsieur le Premier ministre, pleinement d'accord sur votre analyse.

J'aborde le chapitre des inégalités. D'autres membres de mon groupe en parleront plus en détail. En fait, nous savons parfaitement les uns et les autres où elles se situent : dans les bas salaires, bien sûr, chez les travailleurs manuels et, comme toujours, chez les salariés agricoles. Elles continuent de toucher les personnes âgées, les veuves en particulier. Il faut poursuivre avec un peu plus d'ardeur encore, si la situation économique le permet, l'action entreprise en la matière par votre gouvernement depuis plusieurs mois.

J'appellerai simplement votre attention, monsieur le Premier ministre, sur un point de détail, mais qui a son importance : la situation des personnes âgées dont les ressources sont voisines du plafond ouvrant droit au bénéfice du fonds national de solidarité. En effet, des personnes qui ont travaillé et cotisé toute leur vie à une caisse de retraite se trouvent être victimes d'un effet de seuil et ne disposent pas finalement de ressources équivalentes à celles dont peuvent disposer les bénéficiaires du fonds national de solidarité. Il sera nécessaire d'examiner cette question en détail afin de supprimer ce néfaste effet de seuil. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française*).

Monsieur le Premier ministre, vous pourriez être surpris, à juste titre, qu'un responsable d'un groupe de la majorité vous parle uniquement de dépenses et pas de financement.

Vous avez, dans le discours de Blois, pris un certain nombre d'engagements. Vous les avez rappelés tout à l'heure. Ils concernent notamment la recherche d'une fiscalité nouvelle relative — suivant une expression peu sympathique — aux « grosses » fortunes. Il faut l'entreprendre sereinement, dès cette année. Le groupe que j'ai l'honneur de présider y est prêt et vous aidera dans cette voie sans aucune arrière-pensée. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française*).

Il y a d'autres questions qui touchent à la fiscalité. Vous nous avez dit que le Gouvernement les aborderait fermement et nous vous soutiendrons. Mais, dans le domaine de la fiscalité, à notre point de vue, le premier effort consiste, en tenant compte notamment des travaux accomplis depuis plusieurs années déjà par le conseil des impôts, à montrer au Parlement et aux Français qu'il est possible, d'abord, d'y voir plus clair.

Dieu sait qu'on a parlé des cadres et de la fiscalité, qui n'est pas à eux seuls réservée, au cours de la campagne législative. Mais toutes les statistiques, en vérité, montrent à l'évidence que les meilleurs contribuables, ce sont bien les salariés. Or, depuis plusieurs mois, les salariés comparent, à juste titre, la fiscalité à laquelle ils sont soumis avec d'autres et, malheureusement, quelquefois le rêve n'est pas porteur de sérénité.

Nous savons, vous savez que c'est, en fait, en dehors des revenus salariés que règne surtout l'injustice. Continuez avec nous un effort de clarification à ce sujet, rendez-nous en compte et nos compatriotes sauront alors, de manière plus concrète, que nous sommes, en ce domaine aussi, sur la voie d'une meilleure justice hors de laquelle on ne peut pas parler de paix sociale.

Enfin — un autre membre de mon groupe en parlera — il s'agit de stopper quand il est encore temps le développement de la bureaucratie. Oui, comme l'a dit l'un d'entre nous, on peut vivre autrement quand on peut intervenir dans la vie de sa commune, de son quartier, de sa région, mais aussi dans la vie de l'école de ses enfants, dans son environnement ou dans son entreprise.

Monsieur le Premier ministre, notre espérance, qui sur ce point se conjugue parfaitement avec la vôtre, est que cette législature soit celle de la participation aux responsabilités du plus grand nombre. Pour notre part, nous savons d'ailleurs qu'il n'y a jamais de liberté sans responsabilités. Nous sommes prêts à prendre les nôtres.

Voici venu pour moi le moment de conclure. Je le ferai sur deux points. Partant d'une évidence à laquelle vous êtes habitué, monsieur le Premier ministre, depuis que vous êtes entré en fonctions, à savoir que votre tâche est lourde, mon premier point de conclusion m'amène précisément à une réflexion sur le fonctionnement des institutions et sur l'esprit qui doit y présider.

Il vous appartient de permettre l'expression et la résolution de demandes contradictoires des Français et même des parlementaires sans jamais tomber dans l'irrésolution, le doute ou l'incohérence. C'est, comme le rappelait un des auteurs de la Constitution de 1958, une des responsabilités du Premier ministre.

C'est pourquoi, face à des situations difficiles, à notre avis la réflexion et l'élaboration doivent être collectives et multiples si le choix et l'exécution doivent être clairs et fermes. C'est pourquoi aussi, à côté de l'institution présidentielle heureusement forte, à côté de l'institution gouvernementale heureusement protégée, la fonction parlementaire doit pouvoir jouer pleinement son rôle de contrôle et d'initiative, car c'est seulement à travers le Parlement que s'expriment et doivent s'exprimer les différences — et aussi les ambiguïtés — de la société française.

De même que le Président de la République est le président de tous les Français, la représentation nationale est celle de tous les Français jusques et y compris dans leurs désaccords et leurs divergences d'opinions.

Alors, monsieur le Premier ministre, faites-nous travailler, associez-nous davantage à la préparation de vos projets, réservez une place à nos propositions et, si vous me permettez cette demande, comportez-vous avec le Parlement comme chacun au sein d'une grande entreprise souhaite que l'on se comporte à son égard : considération certes — elle vous est naturelle — mais aussi respect de notre existence, de notre bonne volonté et nécessité de notre complète information.

La confiance d'une majorité des électeurs va vous permettre de poursuivre l'œuvre entreprise par le Président de la République dès 1974 : une action pour le progrès économique, pour la justice sociale et la place de la France dans le monde. Un progrès qui se gagnera par la continuité et par l'effort. Nous sommes prêts à y participer.

« La France », a dit le Président de la République. « doit avancer dans la voie de la fraternité et de la justice ». Elle doit « briser ses vieux carcans et éliminer les inégalités injustifiées ». Mais elle ne le fera pas en niant certaines réalités, en refusant de les admettre comme telles, en fuyant les réformes parce que parfois elles dérangent. Une grande cohésion des Français, une certaine paix politique, un juste rôle des syndicats, permettront de gagner la bataille économique en dehors de laquelle rien n'est possible.

C'est à ces conditions, à nos yeux, que pourront se concrétiser alors, et alors seulement, les mots qui portent en eux tant d'espoir : famille, responsabilité, égalité fiscale, revenu décent, couverture sociale.

Telle est notre volonté. Trois grands desseins ont d'ailleurs été fixés à Verdun-sur-le-Doubs par le Président de la République : rendre les Français propriétaires de la France, mieux comprendre la jeunesse, obtenir une meilleure qualité de vie pour tous. Nous avons compris en vous écoutant, monsieur le Premier ministre, que c'était bien là ce qui éclairait votre politique.

Vous me permettez, en terminant, de vous rappeler quelles sont nos trois exigences : nous avons la volonté de préserver les fondements de la liberté, c'est-à-dire la démocratie à l'intérieur et l'indépendance à l'extérieur ; nous sommes soucieux de notre fidélité aux solidarités naturelles de la liberté, tant vis-à-vis des catégories les plus défavorisées que vis-à-vis des peuples les moins riches ; nous avons, et nous essaierons de les garder, la lucidité et le courage de choisir, face au défi du monde, toujours et par principe, les solutions de la liberté.

Pour cela, monsieur le Premier ministre, nous vous faisons confiance.

Nous voulons vous aider dans l'action vigoureuse que vous avez énoncée et nous le ferons sans faiblesse, fût-ce parfois vis-à-vis de nous-mêmes, car nous voudrions avec vous, au début de cette nouvelle législature, faire sentir à nos compatriotes qu'il y a en vérité dans la vie politique et dans la vie des êtres une seule fatalité, celle de l'espérance dont notre peuple a besoin. Seul le réel, c'est-à-dire notre action quotidienne, peut le resalâter. (*Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Ballanger.

M. Robert Ballanger. Monsieur le Premier ministre, vous voici donc à nouveau à la tête du Gouvernement, troisième du nom. Pour le changement, les Français sont servis: mêmes visages, même politique, avez-vous affirmé tout à l'heure, et l'on retrouve même autour de vous quelques battus du suffrage universel qui, apparemment, n'ont pas su tirer dignement les conséquences de leur échec.

Une voix sur les bancs du rassemblement pour la République. Ce n'est pas votre affaire!

M. Robert Ballanger. Vous avez conservé le pouvoir, messieurs de la droite, nous en prenons acte. Mais votre victoire a ses limites étroites, faut-il vous le rappeler?

Quinze millions de Français se sont prononcés contre votre politique et ont affirmé leur volonté de changement. Minoritaire au premier tour, la coalition giscardienne a conservé le pouvoir au second avec une majorité éffritée. C'est notamment le résultat d'un chantage à la peur soigneusement orchestré, du mode de scrutin qui a faussé l'expression de la volonté populaire et aussi du racket électoral organisé auprès des Français de l'étranger. (*Exclamations sur divers bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Pour notre part, nous avons tout mis en œuvre pour assurer la victoire de la gauche (*Rires et exclamations sur les mêmes bancs*) sur la base du programme commun, actualisé en fonction des nécessités économiques et financières d'aujourd'hui.

M. Alexandre Bolo. Ce n'est pas à nous qu'il faut dire cela!

M. Jacques Cressard. Ce n'est pas ce que dit M. Mitterrand!

M. Robert Ballanger. Nous continuerons à lutter de toutes nos forces pour l'union de la gauche, le rassemblement des forces démocratiques et nationales afin d'aboutir à la défense des idées que nous défendons avec passion.

Pour les millions de Français qui ont été profondément déçus par le résultat du scrutin dans lequel ils avaient placé tant d'espoirs, et aussi pour des millions d'électeurs que vous abusez encore, tous les problèmes demeurent. Votre maintien à la direction des affaires du pays, monsieur le Premier ministre, c'est la continuité dans la politique du pire pour la France et les Français.

M. Roland Nungesser. Les Français seraient donc masochistes?

M. Robert Ballanger. Au lendemain du scrutin, les déclarations sur l'ouverture et le changement se sont multipliées pour tenter de créer l'illusion du renouveau. L'opération a fait long feu.

A l'Assemblée même, le refus de la répartition proportionnelle des présidences de commissions, qui aurait donné deux présidents à l'opposition, dont un au groupe communiste, a traduit l'inquiétude de votre majorité devant toute véritable démocratie. Ce que nous rappelons souvent s'est trouvé confirmé une fois encore: la droite est incapable de promouvoir par elle-même quelque liberté que ce soit. (*Rires sur quelques bancs du rassemblement pour la République.*)

L'argument discriminatoire selon lequel il aurait fallu soumettre la gauche et spécialement les députés communistes à une période de probation pour tester leur bonne volonté est particulièrement indécent pour l'ensemble des citoyens. Il n'y a pas deux catégories d'élus. Tous les députés, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, participent à l'égalité de droit à la souveraineté nationale. Il est dommage qu'il faille vous le rappeler. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

C'est la droite qui, depuis vingt ans, fait systématiquement obstruction à la vie démocratique normale du Parlement. Le pouvoir feint de s'inquiéter de la bureaucratie. Mais pourquoi ne commencerait-il pas par libérer l'Assemblée nationale du carcan politique qu'il fait peser sur elle en l'empêchant de faire son travail de législateur et de contrôleur de l'exécutif? Pourquoi, les lois votées par le Parlement, faut-il des années avant que ne paraissent les décrets d'application?

Pour leur part, les députés communistes participeront activement, comme ils l'ont fait dans le passé, à tous les débats. Ils souhaitent présenter des rapports sur les textes de loi. Ils souhaitent que le Parlement, hors du veto ou des manœuvres d'obstruction du Gouvernement, puisse discuter des propositions d'initiative parlementaire lors de séances réservées à cet effet. Ils souhaitent que les débats aient lieu librement, sans l'intervention pesante du Gouvernement à chaque moment. (*Rires sur divers bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*) Dans le même sens, il faudrait, à notre avis, que la loi organique sur la discussion des lois de finances soit modifiée pour en desserrer le carcan.

Mais la majorité de droite est-elle en état d'accepter ces propositions et de jouer ainsi le jeu d'un fonctionnement normal de l'institution parlementaire? Les ricanements que nous venons d'entendre montrent qu'elle n'y est pas prête. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Ce refus de la démocratie et du changement, nous venons de le trouver dans l'intervention de M. le Premier ministre. Si certains pouvaient encore avoir des illusions, elles ont dû tomber. Il en est de l'ouverture sociale comme de l'ouverture politique: la contradiction est flagrante entre le discours et les actes. Le troisième gouvernement de M. Barre, c'est, à l'évidence la continuité dans le refus opposé aux revendications pourtant si légitimes des travailleurs, la continuité dans l'austérité qui enfonce toujours un peu plus la France dans la crise.

Le ton, nous dit-on, a changé. Mais ce n'est pas d'un changement de ton que nous avons besoin, monsieur le Premier ministre. C'est d'un changement de politique. Et il faut que vous conceviez que le dialogue dont vous avez parlé ne peut pas être la leçon faite à vos interlocuteurs. Il doit aussi être d'entendre ce qu'ils disent et d'en tenir compte, ce que vous n'avez jamais fait jusqu'ici. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Certes votre majorité n'est pas sans faille; les ambitions personnelles, les rivalités, l'appétit effréné du pouvoir sont installés dans votre camp.

M. Michel Debré. Et dans le vôtre!

M. Robert Ballanger. Mais personne ne doit s'y tromper: ce sont des rivalités secondes. Vous êtes réunis pour l'essentiel: servir au mieux les intérêts égoïstes des grandes sociétés qui dominent notre pays et faire accepter la crise comme une fatalité par les victimes de votre politique et, pourquoi pas, si d'aventure cela vous était possible, vous servir de quelques-uns de ses représentants pour la gérer.

C'est ce que vous appelez l'ouverture, mais qui se laissera prendre au piège?

Toutes ces astuces ne peuvent faire oublier la terrible réalité d'aujourd'hui: l'aggravation de la crise de la société française. Les Français vivent de plus en plus mal.

M. Alexandre Bolo. Il ne faut pas exagérer!

M. Robert Ballanger. Pour des millions de travailleurs et leurs familles, c'est la misère, le chômage, les privations, une vie étriquée de plus en plus difficile, l'insécurité accrue pour aujourd'hui et pour demain. Dans tous les aspects de la vie, c'est le régime de l'injustice et de l'inégalité.

L'origine de la crise tient à la domination du grand capital sur la vie nationale. La grande bourgeoisie capitaliste accapare les ressources de notre pays et le travail de son peuple. Elle concentre toujours plus l'économie nationale entre les mains de quelques groupes industriels et financiers. Elle aggrave l'exploitation des travailleurs, organise délibérément la hausse des prix et le chômage.

La politique d'austérité que mène le pouvoir giscardien depuis 1974 n'a cessé d'aggraver la crise. Le pouvoir d'achat des travailleurs diminue. En 1977, un foyer sur dix en moyenne ne

disposait pas de mille francs par mois pour vivre, un sur cinq n'avait pas 1 400 francs, un sur deux percevait moins de 2 500 francs. Il ne s'agit pas seulement de retraités, de chômeurs, de handicapés. D'aussi bas revenus en aussi grand nombre ne peuvent exister qu'en raison de l'importance des bas salaires. En 1977, un salarié sur trois, une femme sur deux gagnait moins de 2 000 francs par mois. Ces rémunérations si faibles ont été laminées par la baisse du pouvoir d'achat des salariés, qui s'est accélérée avec vos plans Barre I et Barre bis. La simple sécurité de l'existence est maintenant devenue un luxe.

En trente ans, l'écart entre les plus fortunés et les plus démunis a doublé. La moitié des ménages français ne détiennent pas 5 p. 100 du patrimoine total. Le taux d'inflation atteint et dépasse quelquefois 10 p. 100 l'an. Déjà l'indice des prix connaît un nouveau démarrage : l'électricité, le gaz, les tarifs voyageurs de la S. N. C. F., le téléphone, les médicaments augmentent, en attendant les augmentations annoncées du charbon, du tabac, de l'essence, des loyers, du métro, toutes choses sur lesquelles vous n'avez pas donné beaucoup de détails aujourd'hui.

Un secteur en pleine expansion, c'est celui du chômage. Le nombre des chômeurs, que votre manipulation de statistiques ne peut dissimuler, dépasse, selon les normes du Bureau international du travail, 1 600 000 hommes et femmes. Deux mille entreprises ont fermé ce mois-ci. Le nombre des faillites a augmenté de plus du quart entre février et mars de cette année.

A la fin juin, 700 000 des 800 000 jeunes en fin d'études vont arriver sur le marché du travail. Quels débouchés trouveront-ils ? La production industrielle n'a toujours pas retrouvé le niveau de l'été 1974. Des branches entières comme le textile, la sidérurgie, la construction aéronautique, le bâtiment et l'imprimerie sont bradées ou démantelées.

Votre théorie de la spécialisation dans des créneaux rentables conduit à l'abandon de pans entiers de l'économie ; elle accentue la pénétration étrangère. Ce sont en fin de compte les contribuables qui paient pour les restructurations, lesquelles entraînent des licenciements par milliers.

Dans le textile, 6 000 licenciements ont été annoncés par Rhône-Poulenc en 1977 ; 70 millions ont été donnés par l'Etat à Boussac en 1975 et il y a 3 500 emplois en moins. Dans la construction navale, un milliard de francs a été donné aux constructeurs et il y aura en contrepartie 6 000 suppressions d'emplois en 1980. Mais le transport maritime sous pavillon français ne cesse de se réduire : moins du tiers des importations, moins du quart des exportations.

Dans la sidérurgie, 12 milliards ont été octroyés aux maîtres de forges de 1966 à 1978, il y a eu 10 000 suppressions d'emplois en moins de deux ans, de 1976 à 1977, et 16 000 suppressions sont prévues d'ici à 1979. Pour le papier-carton, une aide de 1,5 milliard de francs a été accordée et 20 000 suppressions d'emplois se produiront d'ici à 1980. Le déficit du papier-carton pour le commerce extérieur atteint 4 milliards de francs.

La politique d'austérité est synonyme d'abandon national et de vassalisation de l'économie française à l'égard des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne. L'emprise des firmes étrangères s'approfondit. Notre déficit extérieur est devenu structurel en raison du déséquilibre de nos échanges avec les pays capitalistes industrialisés. L'endettement de notre pays dépasse 120 milliards de francs, soit le tiers du budget de l'Etat. Cette dépendance affaiblit notre monnaie qui ne cesse de se déprécier par rapport au deutchmark. Le sommet économique qui s'est tenu à Copenhague a officialisé le rôle central de la monnaie et de l'économie ouest-allemandes sans apporter de solution aux difficultés monétaires de la France.

La contradiction profonde qui existe entre la domination du grand capital et les intérêts de notre peuple se traduit par une crise politique profonde marquée par un autoritarisme croissant. Le refus d'une négociation réelle avec les travailleurs, les atteintes aux libertés, la tutelle bureaucratique écrasante sur les collectivités locales que vous êtes en train d'étouffer en sont la preuve.

C'est la poursuite de cette politique sans aménagement notable que vous venez de proposer dans votre déclaration, monsieur le Premier ministre. Comment permettrait-elle de sortir la France de la crise ? Comment les mêmes causes n'entraîneraient-elles pas les mêmes effets aggravés ? Votre action me semble aussi efficace pour lutter contre la marée noire en Bretagne que pour juguler le chômage et l'inflation, et ce n'est pas peu dire. Le programme de Blois, c'est la poursuite de la politique que nous

connaissons aujourd'hui : d'un côté, de nouveaux cadeaux pour les trusts — vous les avez annoncés tout à l'heure — et, de l'autre, l'austérité aggravée pour les travailleurs.

L'année 1978 sera une année d'inflation, de chômage, de dépendance accrue de l'économie française. Ce n'est pas une politique incohérente ; c'est une politique qui, tout simplement, fait fi de l'intérêt national. On ne peut pas à la fois favoriser les profits et sortir de l'austérité qui, elle, amène et aggrave la crise.

Le retour à la liberté des prix — objectif qui est prôné par le C. N. P. F. et que vous avez brillamment repris tout à l'heure — le refus de toute relance par la consommation intérieure sous le prétexte d'un déficit extérieur, l'absence de toute action déterminée contre le chômage, une police des salaires poursuivie sous l'euphémisme d'une « compatibilité » avec la fragilité du redressement de notre économie, tout cela exprime le refus de prendre en compte les besoins vitaux des travailleurs de notre pays.

Le Gouvernement attend, semble-t-il, de la reprise de l'activité sur le marché mondial, notamment sur les marchés américain et allemand, la relance de l'activité économique de la France et, donc, la sortie de la crise.

Mais quel succès peut-on attendre d'une telle orientation quand l'O. C. D. E. prévoit la poursuite de la stagnation économique dans les pays capitalistes, un ralentissement général de la croissance pour le second semestre de 1978 et une nouvelle progression du chômage dans tous les pays ?

La continuité de la politique d'austérité ne peut qu'affaiblir encore le potentiel économique et l'indépendance de la France pour préserver les profits de quelques dizaines de trusts. Le prix de cette politique d'inégalité, ce sont les travailleurs qui le paie. Plus se prolongera l'austérité, plus la crise s'aggravera et, avec elle, les inégalités. La poursuite de cette politique dangereuse ne peut que mener la France à la catastrophe.

Le changement est de plus en plus nécessaire. La France est un pays moderne à économie hautement développée et doté de ressources abondantes. D'immenses richesses sont produites par son peuple. Nous, communistes, nous aimons profondément notre pays, avec son originalité et sa diversité. C'est pourquoi nous n'acceptons pas, nous n'accepterons jamais la malversation et l'injustice du système capitaliste. Nous luttons pour défendre dans tous les domaines les revendications de ceux, manuels ou intellectuels, cadres ou techniciens, qui pâtissent de la politique antisociale du patronat et du Gouvernement.

Les communistes agissent pour des transformations profondes qui permettront d'ouvrir une issue positive à la crise. Leur stratégie est celle de l'union de la gauche. Ce que nous voulons, c'est une démocratie vivante et pluraliste, marquée des traits profondément originaux de notre réalité nationale. Socialisme et liberté sont pour nous indissociables. C'est l'option fondamentale et irréversible exprimée par notre XXII^e congrès. L'avancée décisive de la démocratie, nous la concevons seulement comme le fruit du rassemblement majoritaire du peuple, d'une large union du peuple de France.

Les Français ont besoin d'une autre croissance économique, d'une autre vie qui les sorte de l'engrenage de la crise. Il n'est pas d'autre chemin que celui de la démocratie sociale, économique et politique.

La démocratie sociale exige l'amélioration du niveau de vie des familles nombreuses. Le S. M. I. C. doit être dès maintenant porté à 2 400 francs par mois pour 174 heures de travail. Le pouvoir d'achat des salaires et traitements les plus bas doit être augmenté.

D'importantes mesures sociales s'imposent : fixation à 1 300 francs du minimum de ressources des personnes âgées et des handicapés adultes et revalorisation des pensions et retraites ; augmentation des allocations familiales de 50 p. 100 dès 1978 ; versement, pendant un an, d'une allocation aux femmes seules sans ressources et ayant des enfants à charge ; retour au remboursement des soins et des frais pharmaceutiques à 80 et 100 p. 100 ; limitation des charges de loyer et leur réduction pour les familles modestes ; interdiction des saisies et des expulsions résultant des difficultés sociales. En outre, les revenus des travailleurs de la terre doivent être améliorés et garantis.

Il faut mettre un terme aux fausses solutions qui visent à institutionnaliser l'insécurité de l'emploi avec la création d'emplois temporaires. Il faut assurer à tous les travailleurs concernés une embauche stable ou, lorsqu'il s'agit d'employés des services publics, leur titularisation.

Cessez, monsieur le Premier ministre, dans ce domaine comme dans d'autres, de travailler pour le communiqué d'un jour favorable, contredit dès le lendemain par les faits. Le pays a besoin de vérité et non du truquage des statistiques, que vous pratiquez en permanence. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Pour éliminer le chômage, 500 000 emplois devraient être créés dans les douze prochains mois. Cet objectif indispensable pourrait être atteint grâce à la relance de la consommation populaire et des investissements, à l'aménagement de la durée et des conditions de travail, à l'interdiction des exportations de capitaux qui portent atteinte à l'emploi. Tous les chômeurs, y compris les jeunes à la recherche d'un premier emploi, doivent bénéficier de ressources revalorisées. Il faut garantir aux jeunes en stage emploi-formation une embauche définitive à l'issue de leur stage, le licenciement sans reclassement préalable devra être interdit. Transformer les conditions de travail, qui sont aussi les conditions de la liberté individuelle, implique de ramener à quarante heures en cinq jours la durée hebdomadaire du travail, de porter la durée minimale des congés payés à cinq semaines, d'ouvrir immédiatement à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes le droit à la retraite avec une pension complète.

Pour faire reculer la misère et la gêne du plus grand nombre, il faut mener une action fiscale déterminée contre les titulaires de gros revenus. Une réforme fiscale démocratique doit créer un impôt progressif sur les grosses fortunes. Vous en avez parlé et voilà bien longtemps que, dans cette maison, j'entends ces messieurs de la majorité en parler ; mais, comme sœur Anne, je ne vois rien venir.

Pour notre part, nous avons élaboré un projet que nous entendons vous soumettre, qui pourrait être rapidement voté et qui fournirait les ressources dont notre pays a besoin. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Il faut supprimer l'impôt fiscal, que, semble-t-il, vous avez proposé d'augmenter pour favoriser encore les grosses fortunes ; il faut lutter contre la spéculation et la fraude, qui privent le pays d'immenses ressources. Cela passe par un resserrement, du bas vers le haut, de l'éventail des salaires.

La lutte contre la misère passe également par la suppression de toutes les discriminations de salaire ou de promotion fondées sur l'âge, le sexe ou la nationalité.

La démocratie sociale exige de faciliter l'accès aux soins de santé de qualité, une véritable humanisation des hôpitaux, alors que c'est le contraire qui est en train de se produire. Pour l'accueil de la petite enfance, il est indispensable d'engager un programme de construction de mille crèches. En matière de logement, un programme de construction de cent mille H. L. M. supplémentaires devrait être engagé dès cette année, en vue de progresser vers l'objectif de sept cent mille logements par an dont les trois quarts dans le secteur H. L. M. Une priorité effective doit être donnée au développement des transports en commun.

Les moyens de cette politique de progrès social existent. La France est un pays riche, développé. De grandes réformes s'attaquant à la domination du grand capital sur l'économie du pays sont indispensables. Le changement implique d'accroître sensiblement la production nationale. Une croissance moyenne annuelle de 6 p. 100 environ est possible, si l'on ne produit pas n'importe quoi et n'importe comment. Il faut lier l'augmentation de la production à la création d'emplois, à la lutte contre les gaspillages et les dépenses parasitaires, à l'aménagement équilibré du territoire national.

Pour cela, il est évidemment nécessaire de rendre à la nation les secteurs bancaire et financier et les groupes industriels dominants, en prenant appui sur le nouveau secteur public. Un véritable plan démocratique dans son élaboration et dans son contenu, fondé sur la satisfaction des besoins des hommes, et non plus sur la course au profit, permettrait une relance dynamique de l'activité industrielle nationale, notamment dans les secteurs vitaux tels que le bâtiment, l'acier, la machine-outil, l'énergie et les industries de pointe comme l'aéronautique et l'informatique.

Une profonde réforme fiscale est indispensable pour assurer la justice fiscale, éliminer les gâchis et financer les dépenses prévues. Elle doit comprendre la création d'un véritable impôt sur le capital à haut rendement et favorisant une meilleure efficacité de l'entreprise, une modification du barème de l'impôt

sur le revenu pour supprimer ou alléger la charge des familles modestes et augmenter l'imposition des plus hauts revenus, la suppression de tous les avantages et privilèges fiscaux dont bénéficient les sociétés capitalistes, ainsi que la lutte contre la spéculation et la fraude, qui assurera des ressources supplémentaires.

Vivre mieux n'aurait aucun sens sans une extension sans précédent de la liberté et de la démocratie.

M. François Grussenmeyer. C'est vrai !

M. Robert Ballanger. C'est une question de justice et d'humanité, mais c'est aussi une question d'efficacité.

Il faut donner aux travailleurs, aux citoyens, à tous les niveaux et dans tous les domaines, la possibilité de donner leur opinion, de prendre part aux décisions, d'agir sur ce qui fait leur vie. En avançant résolument sur le chemin de l'autogestion, on crée les conditions d'un essor gigantesque de la créativité dans tous les domaines.

M. Pierre Mauger. On l'a bien vu chez Lip !

M. Robert Ballanger. Les libertés publiques fondamentales doivent connaître également un développement sans précédent, qu'il s'agisse de la liberté d'opinion, d'expression, d'information, de réunion, de manifestation, de circulation à l'intérieur ou hors des frontières ou de la liberté d'accéder à la propriété et de la transmettre. Toutes les discriminations fondées sur l'âge, la nationalité ou le sexe doivent être supprimées. Des lois nouvelles doivent reconnaître la complète égalité de l'homme et de la femme, encourager l'évolution des mentalités pour favoriser l'émancipation et la libération de la femme.

Aujourd'hui, il y a la République dans la société — si peu, il est vrai — et la monarchie dans l'entreprise. Cette aberration doit cesser. Les milices patronales, qui ont acquis une si déplorable réputation, doivent être interdites. Une nouvelle législation du travail doit assurer la liberté effective d'opinion, d'expression, d'organisation syndicale et politique pour tous.

M. Pierre Mauger. La liberté du travail également !

M. Robert Ballanger. L'information préalable et la consultation des travailleurs et des comités d'entreprise doivent être assurées pour toute décision affectant la marche de l'entreprise et les conditions collectives de travail. Les comités d'entreprise, les comités d'hygiène et de sécurité, les délégués doivent disposer de moyens accrus. Il faut que cette orientation imprévue progressivement toute la vie économique.

N'en déplaise au membre de la Trilatérale qui est aujourd'hui Premier ministre, la France ne souffre pas de trop de démocratie, mais au contraire de son étouffement. Elle souffre d'un centralisme excessif, d'un carcan bureaucratique qui entrave les initiatives. Nous voulons que les citoyens exercent le pouvoir. Nous voulons que la France soit un Etat unilaire décentralisé, à base autogestionnaire. Cela implique que les communes, les départements et les régions soient dégagés de la tutelle de l'Etat et disposent de responsabilités étendues et des moyens de les assurer.

Pour mettre un terme à la bureaucratie, il faut assurer la transparence de l'administration, ouvrir les dossiers, simplifier les textes, faciliter l'accès du public aux documents et garantir les citoyens contre l'arbitraire en favorisant leur participation à l'élaboration, à l'exécution et au contrôle des décisions.

Cette démocratisation de l'Etat est inséparable de l'exercice de la souveraineté populaire et du fonctionnement démocratique des institutions. C'est pourquoi, en dépit des déclarations gouvernementales, votre régime ne peut mettre en œuvre aucune action efficace contre la bureaucratie. La démocratie implique que le peuple décide souverainement de la politique de la nation au moyen du suffrage universel et de la représentation proportionnelle. Le Parlement doit avoir les moyens d'exercer son rôle de législateur et de contrôler l'exécutif.

Démocratiser, cela implique que l'Etat soit séparé des partis. Il faut soustraire, par des mesures appropriées, l'information à la domination de l'argent et du pouvoir et lui donner les moyens d'exprimer librement la pluralité des courants de pensée. La radio et la télévision doivent assurer la confrontation des courants

d'opinion et rejeter toute discrimination politique à l'égard des journalistes composant ses rédactions. L'exercice du pluralisme de la presse écrite doit être garanti. C'est tout le contraire de votre politique. La nomination d'un ministre de la culture et de l'information doit sans doute être interprétée comme une aggravation du centralisme.

Nous affirmons que la France doit refuser tout alignement, quel qu'il soit, toute dépendance à l'égard de l'O. T. A. N. ou de la République fédérale d'Allemagne. La France aura d'autant plus d'amis et de partenaires qu'elle sera respectée, forte et prospère. L'indépendance doit être le fondement absolu de la politique extérieure de notre pays. De ce point de vue, la majorité s'est inclinée hier devant le dollar, en ratifiant honteusement les accords du Fonds monétaire international. Que ces messieurs du R. P. R. ne viennent plus nous parler d'indépendance nationale ! Ils l'ont allégrement sacrifiée, une fois de plus hier, avec leurs complices giscardiens et centristes. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

La France doit développer ses relations en respectant l'indépendance et l'égalité des nations, en refusant toute domination par des super-grands se répartissant les zones d'influence. Toute politique de bloc politico-militaire doit être aussi refusée. C'est dans cet esprit que la France devrait intervenir dans toutes les conférences et négociations internationales, s'employer activement à faire progresser la détente. C'est dans cet esprit que devrait se développer la coopération sur la base d'un intérêt mutuel et du respect intransigeant de l'indépendance des peuples.

Elle doit, en particulier, se prononcer pour l'application de l'acte final de la conférence d'Helsinki dans toutes ses dispositions et agir notamment pour la conclusion d'un traité européen de sécurité collective.

Assurer la paix, c'est avancer dans la voie du désarmement. La France devrait participer d'une manière constructive tant à la prochaine assemblée de l'O. N. U. consacrée au désarmement qu'aux conférences de Vienne et de Genève.

Tous ces objectifs que je viens de rappeler sont pour l'essentiel contenus dans le programme commun. Ils forment un ensemble cohérent et réaliste. Ce sont des mesures dont l'application immédiate permettrait le changement, la liberté, le progrès social auxquels aspirent les Français.

Naturellement, votre gouvernement pratique une politique opposée, qui enfoncera chaque jour un peu plus notre pays dans la crise, le subordonnera chaque jour davantage au grand capital, aux sociétés multinationales.

Vous nous trouvez en face de vous, monsieur le Premier ministre, pour la dénoncer et pour défendre tous ceux que vous frappez, même quand ce sont vos propres électeurs, trompés par les marchands d'illusions que vous êtes. (Rires sur plusieurs bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. — Applaudissements sur les bancs des communistes.)

Mais je voudrais maintenant démentir avec vigueur une affirmation mensongère colportée par vos amis et reprise trop souvent par les mass media et selon laquelle les députés communistes voteraient toujours et à tout moment contre tout. C'est totalement inexact. Chaque fois qu'un texte était satisfaisant ou simplement positif parce qu'il améliorerait un peu une situation donnée, nous l'avons voté et quelquefois — je le rappelle — notre vote a été déterminant pour parer la défection de certains de vos amis. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

Nous continuerons à le faire. A nos yeux, ce qui compte, c'est le texte et les mesures qu'il contient. Si elles nous semblent bonnes, nous le votons.

Monsieur le Premier ministre, si vous voulez qu'il en soit souvent ainsi...

M. le Premier ministre. Mais oui !

M. Pierre Mauger. Faites le programme commun !

M. Robert Ballanger. ... Il ne tient qu'à vous de nous proposer de bons textes. (Applaudissements sur les bancs des communistes et sur quelques bancs des socialistes.)

Par exemple, en reprenant en tout ou partie quelques-unes des mesures que j'ai proposées tout à l'heure au nom de mon groupe. Même présentées par vous, nous les voterons avec plaisir, car notre souci permanent est de satisfaire les revendications des simples gens.

M. Jacques Cressard. Il fait l'ouverture !

M. Robert Ballanger. Mais, hélas ! je crains que ces occasions ne soient rares. Votre action passée, votre politique d'hier comme celle que vous avez définie aujourd'hui dans votre déclaration les rendent improbables, sinon impossibles.

Cependant, il est vrai qu'une autre politique est possible, qui donnerait toutes ses chances à la France, avec les travailleurs dont nous soutenons les luttes, avec l'ensemble des forces démocratiques. Nous mettrons tout en œuvre pour convaincre les Français de la nécessité d'une rupture avec votre politique.

Les forces de la gauche ont été mises en échec, cette fois-ci. Nous en discutons les raisons, pour mieux combattre, pour gagner demain. Mais nous sommes convaincus que l'union de la gauche est plus que jamais indispensable, sans aucune ambiguïté. A cette tâche exaltante, nous consacrons et consacrerons nos efforts.

Oui, monsieur le Premier ministre, quoi que vous en pensiez, l'espérance et l'avenir sont de notre côté. (Vifs applaudissements sur les bancs des communistes et sur quelques bancs des socialistes.)

M. le président. La parole est à M. Royer.

M. Jean Royer. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, après le temps de la consultation électorale, qui a été si long, le pays attend maintenant que nous entrons dans la phase de l'action et de l'efficacité. C'est, à mon avis, ce qui donne toute sa portée au décalé de politique générale qui s'est ouvert aujourd'hui devant l'Assemblée nationale.

Tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, vous avez exposé l'essentiel de vos orientations en mettant l'accent, pour camper un paysage politique et social qui ait une certaine profondeur, sur la règle de l'effort et sur la nécessité de l'assainissement économique. Traçant les courbes de la production et de la prospérité du pays, vous avez également appelé les Français à un effort de coopération nationale.

Je souscris à vos orientations, mais je voudrais néanmoins vous apporter, car c'est le rôle d'un membre du Parlement, certains compléments d'orientation et quelques conseils politiques dictés par vingt ans d'expérience parlementaire et par le souci de bien servir l'Etat et la nation.

Je parlerai donc ce soir d'invention, d'organisation, d'éducation et de décentralisation.

Et d'abord de l'invention. On le fait souvent observer : malgré nos efforts pour contenir les prix et développer l'emploi, nous subissons les effets de la crise économique mondiale. Or si nous voulons faire face à la concurrence internationale de plus en plus dure qui règne dans les secteurs que vous avez cités — sidérurgie, chantiers navals, textile, électronique, par exemple — et si nous voulons aussi mettre en œuvre un plan énergétique de nature à renouveler complètement nos chances, je suis persuadé, monsieur le Premier ministre, qu'il faut faire largement appel à ce qui a toujours été la qualité essentielle des penseurs et des techniciens de l'Europe en général, et de la France en particulier, à savoir la faculté inventive.

Au pays de Pasteur, de Berthelot, d'Eiffel, de tous ceux qui ont contribué à développer l'automobile ou l'aéronautique, grâce aux efforts de nos artisans, de nos ingénieurs et de nos chercheurs, nous nous devons d'abord de définir un plan énergétique clair. Ce plan, qui prendrait en compte la construction des treize centrales nucléaires prévues, devrait également assurer le développement de la micro-hydro-électricité, c'est-à-dire l'utilisation de tous nos cours d'eau grâce à des barrages de basse chute, par exemple, et le déploiement de toutes nos énergies dans ce domaine. Ce plan devrait même envisager la construction de nouveaux moteurs et l'emploi de nouveaux carburants.

Je ne dis rien là d'excessif. Je ne suis pas un de ces marchands d'illusions que critiquait M. Ballanger il y a quelques instants. Le Brésil ne fait-il pas fonctionner ses automobiles en employant l'alcool de la canne à sucre, ne consacre-t-il pas 6 millions d'hectares à cet effet ? L'Afrique du Sud, l'Australie n'utilisent-elles pas de nouvelles techniques pour fabriquer l'acier ? Des petits pays comme Israël n'ont-ils pas fait un effort de recherche technologique remarquable que leur dictait d'ailleurs leur volonté de défense ? La France devrait, elle aussi, avoir son plan énergétique que le Gouvernement demanderait au Parlement d'adopter.

A cet égard, nous avons eu tort de ne pas organiser, dans cette enceinte, un débat sur le plan nucléaire qui nous aurait dispensé des fausses polémiques organisées dans ce pays et surtout de certaines violences.

Ensuite, il conviendrait de créer un institut national de l'invention et de la recherche appliquée qui veillerait à l'utilisation systématique des brevets de nos inventeurs, que l'on ne devrait plus laisser fuir à l'étranger. Enfin, il y aurait lieu de concentrer, dans le cadre du VII^e Plan — qu'il faudra bien réviser ; vous l'avez reconnu vous-même tout à l'heure, monsieur le Premier ministre — les 14 150 millions de francs affectés à la recherche scientifique pour que ce plan énergétique voie le jour.

Voilà en ce qui concerne l'utilisation de nos facultés inventives, qu'il faut en quelque sorte fouetter et redéployer.

Pour ce qui est de l'organisation économique, vous le savez mieux que quiconque, monsieur le Premier ministre, nous avons un choix à opérer dans ce pays. Il fallait choisir entre l'économie planifiée et l'économie libérale. Le choix a été fait. Mais l'économie libérale, si elle veut demeurer fondée sur la concurrence, se doit d'avoir un code économique — pour en rappeler éventuellement les règles — qui soit de nature, tout à la fois, à éviter les trop grandes concentrations de capital et à mieux diffuser le capital au sein des très petites, petites et moyennes entreprises de ce pays, ce que vous pourriez d'ailleurs encourager en exemptant de l'impôt la part des bénéficiaires qui se réinvestissent directement dans un nouvel outillage, dans de nouveaux locaux ou dans de nouveaux emplois ou bien la part des bénéficiaires qui viennent grossir le capital social des entreprises.

Au lieu de faire travailler nos entreprises avec l'argent des autres, multipliant ainsi les sources d'endettement, nous devrions favoriser au contraire — et vous en êtes partisan — une politique des fonds propres en procédant à des allègements fiscaux. C'est ce qu'ont fait de grands pays comme le Japon et les Etats-Unis pour redéployer leur économie.

Un code économique, des allègements fiscaux, une politique de la diffusion du capital, voilà les données essentielles d'une économie libérale qui devraient être complétées par une extension considérable de la notion de contrat.

Depuis 1972, nous avons eu raison de pratiquer une politique contractuelle entre l'Etat et ses grands services publics. Nous avons encore raison d'établir ou de tenter d'établir des contrats d'intéressement plus favorables que ceux qui ont découlé des lois de 1959 et de 1967. Allons maintenant au-delà : par l'organisation des interprofessions, plaçons les professionnels à même d'exercer leurs responsabilités, dans le cadre de l'économie libérale, pour contenir les prix tout en créant des emplois, notamment grâce à des contrats établis entre producteurs, grossistes et détaillants, d'une part, et, dans le cadre du Plan révisé, entre l'Etat et les agents économiques, d'autre part.

La politique contractuelle, monsieur le Premier ministre, a été encouragée, dans le cadre du septennat actuel, grâce à la loi de juillet 1974, par exemple, dans le domaine agricole. Il n'est pas impossible du tout — bien au contraire — d'établir des contrats entre producteurs et distributeurs, dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et de l'industrie.

J'avais d'ailleurs, en 1973, en tant qu'auteur de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, recommandé l'établissement de tels contrats aux assemblées.

Par ailleurs, il serait bon, à mon avis, de réviser le Plan en établissant une synthèse entre les deux camps qui se partagent la France.

Une marge de libéralisme dans le Plan est nécessaire. Le plan français est original dans ce domaine, certes, mais il faut essayer d'y intégrer un certain nombre de lois de programme pluri-annuelles concernant les grands équipements collectifs et dont l'exécution permettrait de lancer de grands travaux. Pour relancer l'économie américaine, Roosevelt avait entrepris les grands travaux de la Tennessee Valley, dans le cadre du *New Deal*.

Aujourd'hui, dans une société qui n'est plus la même, avec des termes financiers et technologiques différents, pourquoi, monsieur le Premier ministre, ne pas envisager la mise en œuvre de lois de programme pluri-annuelles dans certains domaines ?

D'abord, loi de programme concernant la réhabilitation des logements : six millions et demi de nos logements ont plus de cinquante ans d'existence et pourraient faire l'objet d'une réhabilitation qui, suffisamment économique, éviterait la ségrégation dans nos villes et dans nos campagnes.

Ensuite, loi de programme relative à l'aménagement des fleuves et des canaux, comme celui qui a été réalisé sur le Rhin, le Rhône ou la Seine.

Loi de programme, encore, visant l'assainissement dans nos villes, la construction de ponts, l'aménagement de quartiers neufs.

Loi de programme, enfin, tendant à assurer la sécurité, notamment en luttant contre les déséquilibres des cités et contre les pollutions.

Je suis persuadé que des investissements appuyés sur une épargne indexée, secteur par secteur, année par année — car je vous sais amateur de prudence et de ténacité — vous permettraient de « contractualiser » suffisamment les engagements de l'Etat et des professionnels pour à la fois contenir les prix et recruter des emplois.

J'en viens maintenant à l'éducation.

Nous allons à nouveau tenter de relancer la croissance d'une société industrielle. Nous qui sommes chargés de responsabilités, nous avons tous le devoir de réfléchir sur notre système de formation des hommes susceptibles de servir dignement une politique faite de progrès technologique et économique, système que la V^e République n'a pas suffisamment étudié ni maîtrisé depuis près de vingt ans.

J'orienterai mon analyse dans deux directions.

En premier lieu, il faut modifier la nature de l'enseignement qui est dispensé à nos treize millions d'élèves et d'étudiants en appliquant deux principes : faire alterner enseignement théorique et enseignement pratique dès le début du premier cycle du second degré en envoyant dans les entreprises, à l'occasion de stages appropriés et organisés par petits groupes, les maîtres, les élèves et les étudiants ; mettre tous les étudiants, tous les élèves, quelle que soit leur valeur intellectuelle, au contact des métiers dans les bureaux, dans les ateliers, dans les usines, ou encore à la terre, afin qu'ils soient à même, dans un esprit de synthèse complétant harmonieusement un esprit d'analyse, de choisir un métier plutôt qu'un emploi.

J'insiste sur la notion de métier, qu'un grand poète comme Paul Valéry a magnifiée en écrivant : « Un métier que l'on exerce enrichit l'être entier par la présence d'un modèle d'action, de coordination et d'accomplissement vérifiable ».

Il convient donc d'alterner l'enseignement théorique et l'enseignement pratique ainsi que le font beaucoup de pays socialistes, comme l'U. R. S. S., la Chine ou l'Allemagne de l'Est. Dans ce dernier pays, mes chers collègues, un enfant, dès l'âge de neuf ans, est présent deux heures par semaine dans une usine pour examiner l'outillage et s'initier à la technologie élémentaire. En Angleterre, les *comprehensive schools* permettent aux jeunes de se familiariser, dès l'âge de douze ans, avec les techniques. Quant à la Chine, pratiquant une instruction mi-travail mi-études, elle envoie des ouvriers et des paysans d'élite enseigner dans ses écoles.

Je crois donc que, dans tous les pays de la terre qui veulent s'industrialiser ou qui y sont déjà parvenus, l'allernance est une nécessité, de même que la polyvalence des chances, de manière que les élèves et les étudiants puissent se présenter à plusieurs examens et à plusieurs concours à la fois, à chaque degré de la sélection, pour multiplier leurs chances d'entrer dans une filière professionnelle. Là, nous sommes vraiment au cœur des remèdes à apporter au chômage structurel dont pâtit la jeunesse française.

En second lieu, il faut réformer — car nous ne l'avons pas fait — la formation des maîtres à tous les degrés, de la maternelle aux facultés.

En effet, un enseignement, c'est d'abord un enseignant, c'est-à-dire un éducateur, celui qui doit, dans sa classe, au sein de l'école, permettre l'apprentissage des valeurs culturelles d'une société. Il faut assurer la formation continue de nos instituteurs et de nos professeurs et réformer profondément les écoles normales.

Monsieur le Premier ministre, après les grands textes de la deuxième moitié du XIX^e siècle, nos écoles normales n'ont été régies, depuis la deuxième guerre mondiale, que par des circulaires. De qui et de quoi a-t-on peur ? Nos écoles normales doivent pouvoir donner à nos futurs maîtres une éducation économique et culturelle beaucoup plus étendue, notamment par la pratique des langues étrangères, et ceux-ci doivent pouvoir acquérir le sens des relations publiques dont ils ont besoin dans leurs rapports avec les parents, les cités et ceux qui les dirigent.

Ouvrons toute l'éducation nationale à la vie profonde, notamment économique et sociale, de notre pays!

Je parlerai enfin de décentralisation.

Vous avez énuméré un certain nombre d'orientations en vue d'aider les collectivités locales. Et Dieu sait, monsieur le Premier ministre, si elles ont besoin d'aide!

Je rappellerai en quelques mots combien certains de nos sociologues apprécient aujourd'hui la valeur des communes et celle des cités. « La cité, écrit l'un d'eux, forme élargie de la famille, est la forme mère de l'Etat. Ce ne sont pas les plus vastes empires qui ont fait notre civilisation, mais des villes dont l'œil pouvait, du haut de l'Acropole, embrasser toute l'enceinte. »

Nous sommes tous, maires de petites communes rurales, de villes moyennes et de grandes villes de France, confrontés aux intentions de l'Etat.

Je vous prodiguerai encore sur ce point, monsieur le Premier ministre, quelques conseils désintéressés.

Le premier est le suivant : fondez votre décentralisation du pouvoir politique sur une décentralisation fiscale ; la première n'est possible que si elle est précédée par la seconde. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

En effet, il ne faut pas que les maires de France aient, à la fois, à réclamer la suppression des tutelles techniques et administratives de l'Etat et le maintien de ses subventions. Ce langage est contradictoire et, sauf pour les grands équipements structurants de l'aménagement du territoire, réalisés dans nos villes, dans nos départements ou dans nos communes, les maires doivent avoir la liberté de s'organiser dans la cité en redistribuant l'impôt entre l'Etat et les collectivités locales, comme c'est le cas en Scandinavie, en Allemagne ou aux Etats-Unis qui se sont préoccupés de ce problème dès le début du mandat de Nixon ; ils doivent pouvoir disposer d'une fiscalité plus large et plus importante, limiter ainsi leur endettement et bénéficier d'une vraie liberté de gestion.

On pourrait tout simplement supprimer les « quatre vieilles » et les remplacer par un supplément d'impôt sur le revenu, par une part de la T. V. A. et par une simple taxe d'urbanisation.

Ces « quatre vieilles » sont des supervieilles, des vieilles du cinquième âge qui n'ont plus droit de cité.

Je conclurai en évoquant notre propre travail d'hommes politiques.

Le peuple français compte beaucoup sur une meilleure efficacité du Gouvernement et du Parlement.

Pour ce qui est du Gouvernement, monsieur le Premier ministre, il faut éviter de laisser trop s'instaurer la confusion entre l'administration des choses et la direction des hommes ; il faut éviter de laisser phagocyter par la haute administration l'ensemble des cabinets ministériels. (*Très bien ! sur plusieurs bancs des socialistes.*)

Les ministres — j'ai eu l'honneur d'en être un — auraient tout à gagner à s'entourer d'hommes et de femmes dont ils pourraient régler eux-mêmes les émoluments, dont ils pourraient déterminer le nombre et qu'ils pourraient choisir en fonction de leur connaissance des problèmes réels et concrets de notre pays.

Il faut mettre fin à la solitude des ministres en les faisant bénéficier du concours de véritables conseillers. Il doit y avoir un partage des pouvoirs entre l'administration et la politique, même et surtout au niveau des conseillers du Gouvernement.

Deuxième règle que doit suivre le Gouvernement : résister aux féodalités.

Il est un texte que j'aimais lire à mes élèves autrefois : « La plaie la plus dangereuse pour un gouvernement, c'est le mépris. L'administration publique commune en est atteinte. Si, dans cette situation, il n'y a personne qui ait la main assez ferme

pour contenir les corps politiques qui paraissent vouloir tout envahir, il ne faut qu'une étincelle pour embraser le pays et le détruire ». Voilà ce qu'écrivait le maréchal de Castries à Louis XVI en 1785.

La société peut être technicienne et, en même temps, être restée féodale : elle l'est trop aujourd'hui ! Le Gouvernement doit rétablir l'équilibre, au besoin par des mesures contraignantes.

Par ailleurs, mes chers collègues, nous avons à travailler avec le Gouvernement.

Monsieur le Premier ministre, vous avez parlé de contrôle positif et de coopération ou de collaboration entre l'Assemblée et le Gouvernement. Dans ce domaine, certaines réformes s'imposent. Tout d'abord, le Gouvernement et les parlementaires ne devraient déposer des projets ou propositions de loi qu'en accompagnant ceux-ci des projets de décrets, d'arrêtés et de circulaires correspondants. C'est ce que j'avais fait moi-même lorsque j'avais présenté le projet de loi d'orientation du commerce et de l'artisanat : un mois après le vote de la loi tous les textes d'application étaient publiés et, surtout, le législateur avait pu vérifier la portée de la loi et l'importance de ses principes à travers la connaissance concrète et exacte de son application.

Trop de lois tombent en désuétude...

M. Pierre Mauger. Elles sont détournées de leur objet !

M. Jean Royer. ...non seulement parce qu'on ne les connaît pas, mais parce qu'on ne les applique pas ou qu'on les applique fort mal. (*Très bien ! sur plusieurs bancs des socialistes.*)

J'ajoute que nous devrions améliorer les conditions de travail de notre assemblée, et je me tourne vers notre président. Je suis personnellement hostile aux farces techniques qui sont organisées ici, par exemple pendant les sessions budgétaires, avec d'innombrables séances de nuit.

Monsieur le président, supprimez ces séances de nuit ! Permettez-nous de travailler comme dans une entreprise normale et faites en sorte que les séances de commission ne se confondent pas avec les séances publiques.

Enfin, multiplions les questions orales avec ou sans débat ! Il faudrait au moins doubler leur nombre et appliquer la règle britannique selon laquelle le contrôle du Gouvernement s'exerce grâce aux questions qui permettent de le harceler.

Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, il est difficile de changer les idées des hommes et de modifier les habitudes prises au sein des institutions. Mais les temps sont si durs et les défis lancés à notre société sont si nombreux que nous ne pourrions sauver le pouvoir politique qu'en le transformant de fond en comble. Et si, au cours de ces quelques minutes, j'ai pu contribuer, pour ma part, à vous faire méditer sur ce point, j'en serai heureux pour vous et pour mon pays ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 3 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-huit heures cinquante-cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,
JACQUES RAYMOND TEMIN.

(Le compte rendu intégral de la 2^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)